



UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN - MONS

Ecole de Communication

« Enjeux communicationnels autour de l'ouverture d'un
nouveau site muséal dans la perspective de Mons 2015. »
Etude de cas : le *Centre d'interprétation des minières
néolithiques de Spiennes*

Promoteur

Monsieur Jean-Luc DEPOTTE

Mémoire présenté par :

Marie BERTOUIL
en vue de l'obtention du diplôme
de Master 120 en Information et
Communication

Année académique 2012-2013

Résumé

Durant ma dernière année de master, j'ai réalisé un stage de trois mois¹ au sein de la cellule communication de la ville de Mons, au côté de la chargée de communication du Pôle Muséal. Nous avons défini ensemble la problématique que je traiterai dans mon mémoire-projet, à savoir les enjeux communicationnels autour de l'ouverture d'un site muséal. En effet, six nouvelles institutions ouvriront leurs portes à Mons d'ici 2015. Selon le calendrier établi, le futur *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes* était le premier site à ouvrir, en 2013. Cependant, de nombreux retards se sont accumulés sur le chantier, dus aux spécificités du site archéologique. L'ouverture a donc dû être repoussée. C'est dans ce contexte que je suis entrée dans le dossier et que j'ai commencé à traiter la problématique.

J'ai commencé mon analyse par une mise en contexte décrivant le fonctionnement et les différents services de l'administration communale montoise, dont fait partie le Pôle Muséal. Par la suite, j'ai réalisé une approche théorique des concepts clés utiles à mon analyse. Nous avons ainsi étudié les différentes facettes des concepts de musée, de patrimoine et de centre d'interprétation. Cela nous a permis d'en comprendre les différences, les convergences, mais aussi les limites et les menaces pour l'avenir. Nous avons ainsi pu les appliquer au cas du futur *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes*. Nous avons ensuite procédé à un inventaire des acteurs évoluant dans le monde muséal et communicationnel. Pour terminer cette approche théorique, nous avons décrit le concept de Capitale Européenne de la culture, en l'appliquant au cas de Mons 2015.

Par la suite, nous avons retracé le projet du Centre d'interprétation depuis son origine, à travers les relations avec la ville, l'Europe ou l'Unesco, afin d'en comprendre la dynamique. Nous appréhendons désormais les choix qui ont été faits en matière de communication, cœur de notre analyse. Nous avons ainsi établi les acteurs du projet, le message, les publics cibles, les actions de communication déjà réalisées, en cours, et à venir, la stratégie, le choix du nom et la charte graphique, le budget alloué à la communication, les procédures d'évaluation de la communication, et enfin, les défis et challenges du projet.

Dans cette analyse, nous découvrons toutes les subtilités et les spécificités de ce site archéologique vieux de 6000 ans. La ville de Mons s'est lancé un défi de taille avec ce projet

¹ Stage effectué de février à avril 2013

pour diverses raisons. Il faudra notamment trouver les moyens de communication appropriés afin d'encourager les gens à venir découvrir ce patrimoine unique, tout à fait atypique. En effet, les minières ne sont visibles qu'en sous-sol², ce qui peut sembler peu attrayant. La médiation sera donc très importante à ce niveau, afin de prendre en charge les publics plus spécifiques. De plus, le site se trouve à six kilomètres du centre-ville de Mons. Ajoutons aussi que le Centre devra réellement se démarquer, car il ouvrira ses portes en 2015, au milieu d'une année dont la programmation culturelle sera très chargée.

La communication aura donc un rôle essentiel à jouer dans ce projet ambitieux.

² Voir annexe n°5

Remerciements

Je tiens particulièrement à remercier ma maitre de stage, Géraldine Simonet, ainsi que la conservatrice des sites Unesco à Mons, Manuela Valentino, pour leur collaboration et leur aide dans la réalisation de ce mémoire-projet. En effet, le stage réalisé au sein de la cellule communication fut des plus enrichissants et m'a permis de traiter de mon sujet dans les meilleures conditions.

Je remercie également mon promoteur, Monsieur Jean-Luc Depotte, pour ses conseils avisés et précieux dans l'élaboration et la rédaction de ce mémoire-projet.

Et enfin, je remercie Katy Cotils, Rachel Bertouil, et Yannick Habran pour leur soutien et les relectures effectuées.

Table des matières

Liste des annexes.....	8
Introduction générale.....	9
Mise en contexte.....	12
➤ Introduction.....	12
1. L'administration communale montoise.....	12
1.1 Le plan de redéploiement des services.....	12
1.2 La cellule communication et événements.....	13
1.3 Le Pôle Muséal.....	14
1.3.1 Le Centre d'Interprétation d'histoire militaire.....	15
1.3.2 L'Artothèque	15
1.3.3 L'Historium	16
1.3.4 Le Centre d'Interprétation du mythe de Saint Georges et du Dragon..	16
1.3.5 Le Centre d'interprétation du Beffroi.....	17
1.3.6 Le Centre d'Interprétation des minières néolithiques de Spiennes.....	17
➤ Conclusion	18
Approche théorique.....	19
➤ Introduction.....	19
1 Concepts théoriques clés.....	19
1.1 Le musée.....	19
1.1.1 Origines et évolution.....	19
1.1.2 L'ICOM (International Council Of Museums) et ses définitions.....	21
1.1.3 Les musées en crise et leur renouveau.....	25
1.2 Le patrimoine.....	28
1.2.1 Genèse du concept.....	28
1.2.2 L'institutionnalisation et restauration.....	29
1.2.3 L'Unesco (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization).....	31
1.2.4 Internationalisation et élargissement.....	33

1.2.5	Le patrimoine immatériel.....	33
1.2.6	Comité de gestion Unesco et comité scientifique.....	34
1.2.7	Risques pour l'avenir du patrimoine.....	35
1.3	Le centre d'interprétation.....	38
1.3.1	« L'interprétation ».....	38
1.3.2	Caractéristiques.....	40
1.3.3	Musée VS centre d'interprétation.....	41
1.3.4	La recherche.....	43
1.3.5	Les centres d'interprétation en Wallonie.....	43
1.3.6	Menaces.....	45
2	Les acteurs.....	46
2.1	Le conservateur et les gestionnaires.....	46
2.2	La communication et les métiers associés dans les musées modernes.....	47
3.	Capitale Européenne de la Culture.....	49
3.1	Historique.....	49
3.2	Procédures de sélection.....	50
3.3	Critères et objectifs.....	51
3.4	Mons 2015.....	52
3.4.1	La Fondation Mons 2015.....	52
3.4.2	Ses projets.....	53
3.5	Collaboration mise en place avec le Pôle Muséal.....	54
➤	Conclusion.....	55
	Partie pragmatique.....	56
➤	Introduction.....	56
1.	Etapes de la création du Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes.....	56
1.1	Emergence d'un nouveau projet.....	56
1.1.1	Éléments déterminants.....	57
1.1.2	Mise en place du dossier.....	59
1.1.3	Concrétisation du dossier.....	61
1.1.4	Éléments muséographiques.....	63

1.1.5	Budget total.....	64
2.	Etapes de la communication autour de l'ouverture du futur Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes.....	65
2.1	Les acteurs de la communication.....	65
2.2	Précision de la nature du message.....	66
2.3	Les publics cibles.....	67
2.4	Les actions de communication.....	68
2.4.1	Les actions de communication déjà réalisées.....	68
2.4.2	Les actions de communication à venir.....	70
2.5	La Stratégie.....	72
2.5.1	Plan de gestion général.....	72
2.5.2	Éléments stratégiques pour l'ouverture.....	73
2.5.3	Éléments stratégiques pour la pérennité du site.....	75
2.6	Choix d'un nom et charte graphique.....	75
2.7	Budget communication.....	77
2.8	Procédures d'évaluation.....	78
2.9	Défis et challenges.....	79
➤	Conclusion.....	81
	Conclusion générale.....	83
	Bibliographie.....	87
	Annexes.....	90

Liste des annexes

- Annexe n°1 : Retranscription de l'interview de Manuela Valentino, Conservatrice des sites Unesco à Mons, réalisée le 18/04/2013
- Annexe n°2 : Retranscription de l'interview de Géraldine Simonet, chargée de communication pour le Pôle Muséal, réalisée le 01/07/2013
- Annexe n° 3: Retranscription de l'interview de Manuela Valentino, Conservatrice des sites Unesco à Mons, réalisée le 03/07/2013
- Annexe n°4: Simulations de l'architecture du futur Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes
- Annexe n°5 : Minières en sous-sol
- Annexe n°6: Compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Détail des compétences pour les matières culturelles
- Annexe n°7: Compétences de la Région Wallonne
- Annexe n°8: Organigramme : Fonctionnement du Comité Wallon du Patrimoine Mondial (CWPAM) et des structures de gestion
- Annexe n°9 : La double page consacrée à Spiennes dans la brochure 12 pages sortie en 2012
- Annexe n°10: Flyer promotionnel et photos relatives à Spiennes dans l'exposition en plein air au parc du Beffroi du 22 juin au 29 septembre 2013
- Annexe n°11: Etude approfondie des pratiques et consommation culturelles de la population en fédération Wallonie- Bruxelles

Introduction générale

L'idée de ce mémoire-projet m'a été suggérée par ma maitre de stage, chargée de communication au sein du Pôle Muséal de la ville de Mons³. J'ai pu l'assister dans son travail durant les trois mois⁴ que j'ai passé au sein de la cellule communication de la ville, ce qui m'a permis de me familiariser avec l'élan culturel qui règne actuellement à Mons. La ville est en plein renouveau et se prépare à devenir Capitale Européenne de la Culture en 2015. Ce titre prestigieux a conduit la ville à repenser sa programmation culturelle afin d'y ajouter de nouveaux projets qui viendront étoffer le Pôle Muséal.

Six nouveaux sites muséaux s'implanteront à Mons dans le courant de l'année 2014 et en 2015. Ceux-ci permettront d'exploiter les nombreux trésors et patrimoines que comptent la ville. Un projet d'une telle envergure pose de nombreuses questions quant aux enjeux communicationnels notamment. Nous traiterons donc, dans les pages qui vont suivre, d'un sujet ancré dans l'actualité de la ville et au cœur des débats. C'est donc assez naturellement que nous avons défini, ma maître de stage et moi, que je traiterais, pour ce mémoire-projet, de la communication autour de l'ouverture d'un site muséal. Celle-ci travaille à la communication des six projets muséaux et fait face à de nombreux imprévus sur chacun des dossiers. Durant mon stage, j'ai très souvent été amenée à travailler sur plusieurs de ces dossiers. Selon le calendrier qui avait été établi préalablement, le premier site à ouvrir devait être celui consacré aux minières néolithiques de Spiennes, il s'agira donc du projet sur lequel je centrerai mon étude. Ce patrimoine, reconnu par l'Unesco en 2000, est l'un des plus anciens sites d'extraction minière d'Europe. Des fouilles archéologiques y sont réalisées depuis près de 140 ans. La ville a décidé de valoriser ce patrimoine en lui consacrant un Centre d'interprétation.

Initialement, ce Centre d'interprétation devait ouvrir ses portes en 2013. Mon stage entrait donc pleinement dans la période de travail communicationnel. Cependant, et nous le verrons dans la suite de ce mémoire-projet, le dossier, ainsi que le chantier, ont connu de nombreux retards et imprévus⁵. Cela a donc obligé le Pôle Muséal à reporter la date d'ouverture à plusieurs reprises. Je suis donc arrivée dans un contexte assez particulier, lié à de nombreuses

³ Voir p 14

⁴ Stage réalisé au sein de la cellule communication et événements de la ville de Mons, du 01/02/2013 au 30/04/2013

⁵ Nous verrons par la suite en quoi ce site si particulier a connu tant de retards. (ex : conservation du site, lenteur administrative, etc.)

incertitudes dues aux spécificités du site. Il a fallu organiser la communication en ce sens afin de gérer une situation assez inhabituelle. Nous avons continué à sensibiliser le public à l'ouverture prochaine du Centre d'interprétation, mais nous avons également dû l'informer des différents retards accumulés. Les riverains vivant près du chantier sont les premiers concernés par ces problèmes, nous avons donc, entre autres, organisé des actions spécifiques afin de rassurer les habitants de Spiennes.

Ce contexte particulier fut intéressant à vivre de l'intérieur, et représente un sujet idéal à traiter dans un mémoire-projet. Nous nous attacherons à comprendre la dynamique du dossier ainsi que ses enjeux.

Afin de débiter nos réflexions autour de l'ouverture du *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes*, nous établirons une mise en contexte. Nous pourrons ainsi situer et comprendre l'environnement dans lequel s'inscrira le futur Centre d'interprétation. Cela nous permettra de planter le décor avant d'approfondir la question des enjeux communicationnels autour de l'ouverture d'un nouveau site muséal touchant un patrimoine comme celui de Spiennes.

La problématique sera abordée en deux temps. Nous commencerons d'abord par une approche théorique autour des différents concepts clés de la réflexion, constituant ainsi une bonne base théorique nous permettant d'appréhender correctement notre question. Nous étudierons notamment le concept de musée à travers son évolution, pour en arriver à une définition moderne du terme. Nous aborderons ensuite le concept de patrimoine, ses spécificités, ainsi que son lien avec le monde des musées. Nous avons vu plus haut que les minières de Spiennes seront mises en valeur dans un centre d'interprétation. Nous étudierons donc également ce concept moderne encore assez méconnu. Nous verrons les différences et convergences entre centre d'interprétation et musée, ce qui nous permettra de comprendre le choix du Pôle Muséal d'avoir opté pour un centre d'interprétation pour valoriser ce patrimoine. Par la suite, nous considérerons les acteurs gravitant dans le monde muséal et de la communication. Pour clôturer cette première partie théorique, nous préciserons ce qu'est une capitale culturelle, et ce que ce label implique dans le cas de Mons 2015.

Dans un deuxième temps, nous nous concentrerons sur une analyse pragmatique du cas particulier. Nous nous attacherons à comprendre comment et dans quelles circonstances est né ce projet du *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes*. Par la suite, nous

étudierons les différentes facettes de la communication entourant l'ouverture du futur Centre d'interprétation. Nous verrons que cela nécessite un travail important en amont afin d'appréhender correctement les publics, de proposer une stratégie et des actions cohérentes, etc. Nous développerons ces aspects communicationnels, et nous en déduirons les défis et challenges pour l'équipe qui travaille sur ce projet.

Tout ceci nous permettra de mieux comprendre la dynamique du projet du *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes*. Il s'agit d'un projet très spécifique et complexe qui engendre des relations avec de nombreux acteurs, tels que l'Unesco, la Région Wallonne, ou encore le monde scientifique. Ajoutons que les éléments présentés dans la partie pragmatique n'ont pas encore été communiqué au public, il faut donc manipuler ces informations avec prudence.

Mise en contexte

➤ INTRODUCTION

Dans le cadre de ma dernière année de master, j'ai réalisé un stage de 3 mois au sein de la cellule communication de la ville de Mons. Nous y avons défini le sujet de ce mémoire-projet. En effet, le futur *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes* est un projet qui est piloté par l'administration communale montoise, au travers du Pôle Muséal. La communication est gérée par la cellule au sein de laquelle j'ai réalisé mon stage. J'aborde, dans cette partie, une mise en contexte qui nous permettra de comprendre la dynamique des services touchés par le projet, ainsi que le détail des six projets qui viendront étoffer le Pôle Muséal en 2015.

1. L'administration communale montoise

1.1 Le plan de redéploiement des services

En 2011, l'administration communale montoise a dû revoir son plan de gestion suite à une demande de la Région wallonne. En effet, celle-ci souhaite que la ville atteigne un équilibre budgétaire à l'horizon 2015. Pour cela, un plan de redéploiement des services a été mis en place, poursuivant les objectifs suivants :

- Faire de la Ville de Mons une administration performante, dans la perspective de Mons 2015
- Maintenir un service de qualité pour la population
- Tenir compte des impératifs budgétaires et réaliser des économies
- Eviter les licenciements
- Permettre au personnel d'évoluer dans de bonnes conditions de travail
- Mettre en place une collaboration optimale entre les services
- Rendre à chaque service son cœur de métier

Concrètement, cela se traduit par un regroupement, sous une direction commune, des différents services communaux qui remplissent des missions identiques. Cette redéfinition des services vise à atteindre les objectifs fixés par la région wallonne et ainsi améliorer

l'efficacité du système. L'administration se compose donc actuellement de 10 départements structurés⁶:

1. Le secrétariat communal
2. Le management et la gestion des ressources humaines
3. Les services techniques
4. La régie foncière et la gestion patrimoniale des biens publics ou privés
5. Les services externes
 - > Gestion muséale et arts plastiques
 - > Promotion touristique
 - > **Communication et événements**
 - > Gestion des associations
 - > Coordination administrative et financière
6. La sécurité
7. La gestion financière
8. L'éducation
9. L'état-civil et la population
10. La prévention

1.2 La cellule communication et événements

Suite au plan de redéploiement, le service communication et événements s'est vu intégré aux services externes, au même titre que la gestion muséale et arts plastiques, la promotion touristique, la gestion des associations et la coordination administrative et financière.

Le service communication et événements est supervisé par M. Pierre Urbain, chef de division, et se compose de 5 cellules distinctes :

- **la cellule communication**
- la cellule Lumeçon
- la cellule événements
- la cellule accueil extrascolaire
- l'imprimerie

⁶ Extrait de procès-verbal de la séance du collège communale du 06/04/10, page consultée le 17 juin 2013, PDF en ligne, http://www.cgsp-admi-mons.be/site_delegues/entites/mons/pv/commun/conesy/2010/2010-04-23_conesy_oj1.pdf

La cellule communication, au sein de laquelle j'ai réalisé mon stage, est composée d'un chef de bureau, d'une chargée de communication pour la prévention, d'une chargée de communication pour le Pôle Muséal, d'une rédactrice, et de deux graphistes.

La cellule communication a pour missions principales la coordination de la communication externe, qui se traduit notamment par la gestion du site internet officiel de la ville, la présence sur les réseaux sociaux, l'image de la ville de Mons, la gestion des outils promotionnels et des campagnes d'informations, etc. La gestion de la communication interne lui revient également.

1.3 Le Pôle Muséal

En 2012, le Collège communal a décidé de créer un service spécifique en matière de musées et d'expositions. Le Pôle Muséal voit le jour suite aux réflexions du service de la gestion muséale et des arts plastiques. Il se compose de conservateurs, de chargés de missions, de gardiens de musées, d'équipes techniques, etc. et est chargé de gérer les expositions et tous les lieux muséaux existants et les projets futurs. Actuellement, il se compose des différentes salles d'exposition de la ville (Le Bam et Dynamusée, les anciens Abattoirs, le Magasin de papier et la salle Saint Georges), du musée Duesberg, de la maison Van Gogh et du Trésor de la Collégiale. Ce pôle va évoluer afin de créer un ensemble cohérent et riche, avec une offre culturelle variée pour répondre aux exigences d'une Capitale Culturelle, mais aussi pérenniser le projet pour l'après 2015.

Ce Pôle se traduira donc d'ici 2015 par l'ouverture de six nouveaux sites muséaux qui viendront s'articuler autour des huit sites déjà existants. Chacun a ses atouts propres, que ce soit une reconnaissance de l'Unesco ou un emplacement symbolique, stratégique ou historique dans la ville. En effet, il suffit de visualiser une carte de la ville de Mons pour se rendre compte que ces nouveaux chantiers ne se situent qu'à quelques rues les uns des autres, à l'exception de Spiennes, village situé à 6km de la ville. Cela permettra de créer un quartier dédié à la culture et aux lieux historiques à Mons.

Cet ensemble vivra donc sous l'appellation Pôle Muséal, mais chaque site aura une certaine indépendance. L'objectif est de mettre en avant et de sauvegarder le patrimoine unique de la ville, mais également de produire une prise de conscience, d'éveiller les esprits, et surtout de faire réagir le visiteur.

Ce projet ambitieux assurera, pour chacun de ces sites, différentes missions. En effet, celui-ci sera en charge de la gestion générale, du gardiennage, de l'accueil billetterie et des boutiques, de la médiation et de l'accueil des publics, de la gestion de collections, de l'organisation des expositions et de la mise en place de projets culturels.

À cela s'ajoute un centre de documentation réunissant livres et publications autour des différentes collections et des sites muséaux.

Voici donc les six nouveaux sites qui verront donc le jour d'ici à 2015⁷:

1.3.1 Le Centre d'Interprétation d'histoire militaire

La « Machine à eau » marque le paysage montois depuis près de 140 ans déjà. Celle-ci a vu le jour suite aux préoccupations d'hygiène du 19^{ème} siècle. En 1961, la machinerie est définitivement démantelée, mais le bâtiment subsiste et sera classé en 1977. Des rénovations seront entreprises dès 1990, nous laissant le bâtiment tel que nous le connaissons aujourd'hui. Cependant, ce lieu va reprendre vie dès 2014 et abritera le futur *Centre d'interprétation d'histoire militaire* de Mons. L'objectif est ici d'inviter le visiteur à se questionner sur les grands conflits du 20^{ème} siècle, à travers l'histoire de la ville. En effet, Mons occupe une position stratégique importante depuis le Moyen-âge.

Ce Centre pour la mémoire sera enrichi par l'utilisation de témoignages, dans l'idée de transmettre ce vécu afin que personne n'oublie les atrocités de la guerre. L'accent sera également mis sur le dialogue entre la population civile et les forces militaires, alliés ou occupants, durant les deux guerres mondiales notamment.

1.3.2 L'Artothèque

Situé au Square Roosevelt, face à la Collégiale Sainte-Waudru, le couvent des Ursulines a marqué l'histoire de son quartier. Les sœurs des Ursulines sont arrivées à Mons dès 1633 et la construction du couvent a débuté en 1704. Son histoire s'étend sur plusieurs siècles. Il a beaucoup souffert des événements funestes du XX^e siècle, ce qui obligea les sœurs à déménager boulevard Kennedy.

La ville de Mons a décidé de ré-exploiter ce lieu chargé d'histoire, et en particulier sa chapelle. En effet, elle deviendra le lieu de conservation du patrimoine communal montois.

⁷ Ville de Mons (Sous la direction de Xavier Roland et Camille Brasseur) (2012), catalogue de l'exposition *Mons- six chantiers muséaux*, éditions CIVA

La conservation des œuvres est un élément essentiel au bon fonctionnement de l'ensemble des musées de la ville, ce qui en fait le cœur du Pôle Muséal. Il ne faut donc pas négliger cet aspect.

L'Artothèque sera donc à la fois un centre de réserve, de recherche, de restauration et d'étude du patrimoine pour l'ensemble des œuvres qui ne sont pas présentées de façon permanente dans les autres sites muséaux.

Ce lieu va plus loin que le simple stockage. En effet, l'objectif est également la conservation et la pérennisation des œuvres

1.3.3 *L'Historium*

L'*Historium* proposera un parcours reprenant l'histoire de la ville, de la préhistoire jusqu'au 21^{ème} siècle. Ce projet ambitieux vise à faire prendre conscience de la richesse et de la diversité du patrimoine culturel, artistique et folklorique de la ville.

Ce musée prendra place à la maison Jean Lescarts, idéalement située à côté du Musée des Beaux-arts de Mons (BAM) et à proximité de la Grand Place. Ce bâtiment classé a abrité, de 1934 à 2004, le musée du folklore et de la vie montoise. Il va cependant être réaffecté en Centre d'interprétation de l'histoire de la ville.

Cette maison est en lien direct avec le BAM, par quelques passages souterrains notamment. La muséologie du lieu sera d'ailleurs pensée en ce sens, jouant sur cette connexion.

1.3.4 *Le Centre d'Interprétation du mythe de Saint Georges et du Dragon*

Le Mont-de-Piété, érigé dans la 1^{ère} moitié du 17^e siècle, est un bâtiment classé, ancré au cœur de la cité. Il abritera bientôt un *Centre d'interprétation dédié à Saint Georges et au Dragon*. Ces personnages emblématiques de la Ducasse rituelle sont chers au cœur des montois, qui font revivre ce folklore chaque année durant le weekend de la Trinité. L'Unesco a d'ailleurs reconnu la Ducasse et le combat dit « Lumeçon », opposant Saint Georges et le Dragon, comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2005.

Le Centre d'interprétation mettra en valeur ce patrimoine afin de faire (re)découvrir cette histoire multiséculaire et cet événement festif qu'est la Ducasse de Mons.

1.3.5 Le Centre d'interprétation du Beffroi

Le Beffroi de Mons est connu comme étant le seul Beffroi de style baroque existant. Il est un vrai repère dans le paysage montois depuis le XVII^e siècle. Ce noble bâtiment, symbole de liberté civile en opposition au pouvoir du clergé, ne compte pas moins de 87 mètres de hauteur, 365 marches et 49 cloches. Il a d'ailleurs été reconnu comme patrimoine mondial en 1999 dans le cadre d'une candidature collective « beffroi de Belgique et de France ». Le futur *Centre d'interprétation du Beffroi* y prendra place et sera dédié à sa propre histoire, à sa restauration, mais aussi aux autres Beffrois de la région.

1.3.6 Le Centre d'Interprétation des minières néolithiques de Spiennes⁸

Ce site archéologique, qui sera l'objet de notre étude dans la suite de ce mémoire-projet, s'étend sur près de 100 hectares. Il s'agit du centre d'extraction minier le plus vaste et le plus ancien d'Europe. L'Unesco l'a reconnu en tant que patrimoine mondial en 2000, grâce à différents atouts majeurs. Tout d'abord, ces minières représentent une preuve incontestable des capacités d'application et d'invention des hommes préhistoriques ayant vécu chez nous, voilà près de 6000 ans. Elles illustrent également l'avènement des cultures néolithiques qui ont marqué une étape majeure dans l'évolution culturelle et technologique des hommes. C'est aussi une démonstration remarquable de la technologie d'extraction du silex au néolithique.

Les premières découvertes archéologiques remontent à 1840. Depuis lors, différentes missions de fouille ont investi les lieux et ont permis de découvrir de nombreuses galeries d'extraction, allant de 3 à 6 mètres de long, ou encore des puits pouvant atteindre 16 mètres de profondeur. De nombreux objets tels des haches, des couteaux en silex, des poteries, des sculptures, des restes humains, ... ont également été retrouvés aux environs du site. Tout cela témoigne de l'existence et de la vie des hommes et nous laisse des traces d'une richesse incontestée.

Depuis le début du XX^e siècle, il y a une réelle volonté d'exploiter ce site exceptionnel et de nombreux projets ont vu le jour afin d'ouvrir ce patrimoine au public. Dès 1920, une station de recherche archéologique s'y installe. Mais il ne s'agit pas encore réellement d'un musée, bien qu'on y exposait quelques pièces. C'était plutôt un endroit dédié à la fouille et la

⁸ Sur base de l'interview de Manuela Valentino, réalisée le 18/04/2013. Voir annexe n°1

recherche archéologique. Par la suite, un musée assez important dédié à la préhistoire, dont une partie consacrée au site de Spiennes, a vu le jour dans l'ancien Mont- de-Piété, au centre ville.

Cependant, depuis une vingtaine d'années maintenant, on voit clairement que l'idée de faire un musée à Spiennes a resurgi dans les esprits. Différents projets architecturaux ont d'ailleurs été dessinés mais n'ont jamais abouti, considérés comme trop impactant pour le sol archéologique. En effet, les architectes souhaitaient que les visiteurs arrivent directement dans les minières, ce qui impliquait de percer une partie du sol afin d'y placer des infrastructures. Cette vision était tout à fait contraire aux souhaits de la Région Wallonne, qui a jugé ces projets inacceptables.

Dès sa reconnaissance par l'Unesco, la ville de Mons a réellement pris conscience de l'importance d'exploiter ce patrimoine et d'y créer un nouveau musée. Dans un premier temps, la ville a procédé à l'achat des parcelles où se trouvent les minières les plus facilement accessibles, à savoir à Petit Spiennes. A l'origine, la ville souhaitait créer un simple petit pavillon d'accueil, en collaboration avec la Société de Recherche Préhistorique en Hainaut (SRPH). En effet, cette ASBL est présente sur le site depuis les années 50 et y réalise des fouilles archéologiques. Ce petit musée faisait office de point de rencontre, de découverte, où les visiteurs pouvaient descendre en sous-sol⁹ chaque premier dimanche du mois et aux journées du patrimoine. Cela représentait déjà près de 1000 visiteurs par an, ce qui est assez important vu le peu de jours ouvrables. Il y a donc un réel potentiel sur ce site. Mais un autre élément vient accélérer ce processus, la désignation de Mons en tant que capitale européenne de la culture en 2015. En effet, une nouvelle dynamique culturelle se déclenche et donne un nouveau souffle au projet. Du petit pavillon, on passe à un Centre d'interprétation subsidié en partie par l'Europe. L'idée est donc ici de protéger les puits de mines, de les valoriser, et de rendre accessible ce site exceptionnel vieux de 6000 ans.

➤ CONCLUSION

Nous voyons que l'administration communale montoise, à travers le Pôle Muséal et la cellule communication, joue un rôle essentiel dans la vie culturelle montoise. Le futur *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes* s'ancre dans le vaste ensemble qu'est le Pôle Muséal. Celui-ci prend de l'ampleur, ce qui permettra de pouvoir satisfaire la demande culturelle à prévoir pour 2015.

⁹ Voir annexe n°5

Approche théorique

➤ INTRODUCTION

Dans cette partie, nous nous attacherons à comprendre les différents concepts utiles à notre étude du futur *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes*. Cette base théorique nous permettra de réaliser une analyse plus pertinente de la thématique. Nous étudierons les concepts clés de musée, de patrimoine, ainsi que de centre d'interprétation. Il est en effet important de bien saisir ces concepts pour comprendre la dynamique du futur Centre d'interprétation et les choix du Pôle Muséal. Nous envisagerons ensuite les acteurs qui gravitent dans le monde muséal et communicationnel. Nous terminerons cette partie théorique par une étude du concept de Capitale Européenne, ainsi que tous les enjeux que cela comporte dans le cas de Mons.

1 Concepts théoriques clés

1.1 Le musée

1.1.1 Origines et évolution

Le terme « musée » existe depuis de nombreux siècles maintenant et a connu différentes évolutions. En effet, il a dû s'adapter afin de correspondre à la réalité sans cesse changeante. Nous retrouvons les premières traces du concept dès l'antiquité classique. On parle alors du Mouseion, en grec. Il s'agissait d'un temple dédié aux Muses et aux divinités des arts, à Alexandrie, en Égypte. Cependant, cette acception garde assez peu de lien avec le musée tel que nous le connaissons aujourd'hui. En effet, le musée actuel s'apparente plutôt à l'histoire des collections qui y sont conservées, mais notons que certaines caractéristiques du Mouseion sont toujours présentes dans les musées actuels.

L'idée que le musée rassemble des érudits, tel que dans le Mouseion antique semble perdurer jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. On y réfléchit, la rhétorique et l'art de la mémoire y tiennent une place prédominante. L'étude, la recherche, et surtout l'enseignement sont au cœur du concept. On ne retrouve pas encore l'idée de conservation, d'acquisition ou d'exposition comme dans nos musées modernes.

Dès la seconde moitié du XIV^e siècle, nous assistons aux premiers rapprochements entre musée et collection. En effet, c'est à cette période que l'on redécouvre les richesses de l'antiquité, souvent considérées comme de simples déchets par le passé. Il faut attendre le XV^e siècle pour que ce nouvel intérêt prenne une réelle importance. En effet, l'Italie connaît alors une révolution culturelle sans précédent: la Renaissance. Les humanistes italiens se passionnent pour les vestiges de l'antiquité romaine. Cette tendance va bientôt se répandre dans la plupart des pays ouest-européens, qui connaîtront leur propre Renaissance près d'un siècle plus tard. Ces collections antiques obtiennent donc un statut nouveau, celui de véritable source de l'humanisme. Les érudits se réunissent dans un lieu alors appelé Museum, ils y échangent idées et réflexions sur ces trouvailles antiques. Mais le musée reste encore et toujours un lieu de recherche et de connaissance, bien que l'on y retrouve désormais de nombreux objets. Cependant, ces collections, intitulées musées, demeurent privées et le propriétaire en est le maître. Celles-ci étaient dispersées dans les intérieurs princiers, aristocrates, bourgeois, les églises, les cabinets de curiosité, les greniers ou les caves des collectionneurs, comme le précise Yves Girault et Paul Rasse (2011, p11). Dès lors, il était très difficile d'étudier les œuvres selon une époque par exemple, vu que celles-ci étaient éparpillées chez des collectionneurs privés, ou parfois décimées lors des successions.

A partir du XVI^e siècle, le concept se répand peu à peu et nous voyons une recrudescence du nombre de musées dans de nombreux pays. Il devient également à la mode d'acquérir des collections publiques. A la veille de la révolution française, André Devallées et François Mairesse¹⁰ (2011, p 276) nous donne les exemples des musées tels que le Capitole (1748), le Pio-Clementino (1784), les musées de Dresde (1583 pour la Kunstkammer, 1744-1758 pour les peintures), les musées de Dusseldorf, Mannheim, Naples, Potsdam, Stockholm, Venise, Viennes, etc.

Cette tendance s'accroît fortement en Europe jusqu'au XIX^e siècle. En effet, chaque grande ville veut montrer ses trésors scientifiques ou artistiques et sa grandeur au reste du monde. Le musée entre désormais pleinement dans l'ère de l'objet, tout en demeurant un lieu d'étude et de recherche. Des musées fleurissent un peu partout dans le monde, aux Etats-Unis, au Canada, en Asie, en Afrique, on en retrouve aux 4 coins du monde. Nous remarquons tout de même que nous sommes toujours dans une conception très élitiste du musée. En effet, on y voit plutôt un rassemblement de savants et d'érudits, et non le grand public. Mairesse (2010, p

¹⁰ DESVALLÉES A., MAIRESSE F., (2011), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Colin

11) nous donne l'exemple de British Museum qui, au XVIII^e siècle, n'autorisait que quelques rares visiteurs ayant obtenu, après de longues procédures, la faveur d'une visite. Lesquels, de surcroît, étaient très rapidement invités à quitter les lieux. Mais cela va évoluer dès la première guerre mondiale.

En effet, à cette époque, les musées américains lancent un nouveau mouvement. Ceux-ci mettent désormais la notion de divertissement éducatif en avant, afin de conquérir le grand public en demande constante d'amusement au sortir de la guerre. Le reste du monde va se calquer sur cette idée et l'éducation populaire devient un élément important pour les musées modernes. Mais l'objectif scientifique, cher aux musées européens, y tient toujours une place de choix.

A l'aube du XX^e siècle, les musées sont présents aussi bien au niveau privé que public et rares sont les villes où l'on n'en trouve pas¹¹. Cependant, les domaines d'investigation restent attachés aux principales disciplines universitaires¹². Mais durant l'entre-deux-guerres, de nouvelles sous-catégories voient le jour : l'archéologie, l'architecture, l'histoire régionale, la biologie, l'ethnographie, etc.

Nous voyons donc qu'au fil des siècles, le concept de musée a évolué, englobant des champs d'action de plus en plus larges. Cependant, il est encore assez difficile de définir clairement ce qu'est un musée. On trouve bien quelques pistes de définition, mais cela reste encore très abstrait, chacun possédant sa vision propre de ce concept. Il faut attendre l'après seconde guerre mondiale pour que les premières définitions scientifiques voient le jour.

1.1.2 L'ICOM (International Council Of Museums) et ses définitions

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, les musées rouvrent leurs portes, et de nombreuses expositions sont présentées un peu partout. Le public afflue en masse vers les divertissements en tout genre. Le monde est en paix et les réflexions sur les musées modernes peuvent reprendre. Un élément marquant fera considérablement progresser ces réflexions: l'ICOM (le Conseil international des musées). Depuis sa création en 1946, cette organisation internationale a su s'adapter à l'évolution du secteur et aux préoccupations des professionnels

¹¹ En 1910, on dénombre 600 musées aux USA. On en dénombre 2500 en 1939. En Allemagne, on en compte 2500, près de 800 en Grande-Bretagne et plus de 700 en Union Soviétique.

¹² L'art, l'histoire, l'anthropologie, l'histoire naturelle, etc.

du milieu. Aujourd'hui, on ne compte pas moins de 30.000 musées recensés dans le monde qui correspondent à la définition de l'ICOM¹³. Son forum diplomatique rassemble des experts de près de 137 pays et territoires différents, afin de répondre aux défis actuels des musées.

L'ICOM, qui incarne la communauté mondiale des musées, se penche sur une définition du concept de musée dès sa création.

Ainsi, en 1948, une première définition est rédigée, elle envisage alors le musée par le seul biais de sa collection. Elle sera cependant vite abandonnée, car trop restrictive. D'autres propositions seront faites, en ajoutant quelques modifications. Mais cela reste encore assez abstrait.

Il faut attendre 1974 pour qu'il y ait une réelle avancée de la définition, elle va d'ailleurs prévaloir durant plus de 30 ans. André Devallées et François Mairesse¹⁴ (2011, p292) nous font part de cette définition.

« Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-ci, les conserve, les communique et notamment expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation ».

Cette définition établit le caractère de l'institution, on définit sa pertinence sociale, on énumère ses fonctions muséographiques de base, et on évoque son but. Selon Ivo Maroevic (2007, p 138), le terme « musée » reprenait alors un éventail très large : « les monuments et sites naturels, archéologiques et ethnographiques, les monuments historiques et les sites de nature muséale, les établissements qui conservent des collections et exposent des exemples vivants de plantes et animaux, les centres scientifiques et planétariums, les établissements de conservations, les expositions dans les bibliothèques et archives, les réserves naturelles, et les établissements que le conseil exécutif de l'ICOM considère de nature à pouvoir être considérés comme des musées. »

Durant les trente années qui ont suivi, les musées se sont complexifiés suivant les mutations de notre société, afin d'être en phase avec la réalité de la communauté mondiale des musées. Ainsi, certains termes de la définition de 1974 ne correspondaient plus aux musées modernes et ont donc dû être revus. Afin de recadrer tout cela, les membres de l'ICOM se réunissent pour y travailler en 2003, mais aucun consensus ne semble pour autant se dégager.

¹³ ICOM, la communauté muséale mondiale, *l'ICOM en bref*, page consultée le 18/05/2013, <http://icom.museum/lorganisation/licom-en-bref/L/2/>.

¹⁴ DESVALLÉES A., MAIRESSE F., (2011), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Colin

Il faut attendre 2007 et la 21^e conférence générale de Vienne pour que les réflexions évoluent vers une nouvelle définition. Celle-ci fait office de référence en la matière et est une des plus répandues dans le monde.

« Le musée est une institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son développement ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation.¹⁵ »

Les deux dernières définitions de l'ICOM, celle de 1974 et celle de 2007, sont le plus généralement considérées comme les plus significatives en matière de muséologie. Elles reflètent chacune la réalité de l'époque de leur rédaction et elles sont donc assez différentes. En effet, le monde des musées évolue, le musée de 1974 n'est plus le même que celui de 2007. Cependant, ces deux définitions débutent de la même façon, insistant sur le caractère non lucratif de l'institution, sur le fait qu'elle est au service de la société et de son développement, ainsi que son ouverture au public. Ces éléments caractéristiques sont identiques aussi bien en 1974 qu'en 2007.

La définition de 1974 fait référence « aux témoins matériels de l'homme et de son environnement », alors qu'en 2007, on nous parle « du patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement ». Les avancées dans le domaine du patrimoine viennent donc enrichir la définition. On sort de la logique uniquement liée au tangible, pour y ajouter le caractère immatériel du patrimoine¹⁶. Cette conception n'a été reconnue qu'à l'horizon du XXI^e siècle, il est donc normal que cela n'apparaisse pas dans la définition de 1974. Cela nous montre bien l'évolution des débats en matière de patrimoine.

Plus loin dans la définition, nous remarquons que les missions du musée se précisent. En 1974, la recherche sur les biens culturels est au cœur de la définition. Viennent ensuite les fonctions d'acquisition, de conservation, de communication et d'exposition de ces recherches. En 2007, la structure change et la recherche prend désormais place au milieu des autres missions du musée. Celles-ci sont désormais l'acquisition, la conservation, l'étude et la diffusion/valorisation. Elles ne bénéficient pas toujours du même degré de priorité dans les différentes institutions. Nous savons que la recherche scientifique est un élément essentiel du musée depuis toujours. André Devallées (2007, p 54) définit ce concept comme permettant de

¹⁵ ICOM, la communauté muséal mondiale, *Définition du musée*, page consultée le 18/05/2012,

<http://icom.museum/la-vision/definition-du-musee/L/2/>

¹⁶ Voir p 33

« constituer scientifiquement une collection, ou d'en apprendre plus sur une collection déjà constituée, il importe d'en faire le classement, d'en étudier le contexte ainsi que les composantes ». Cependant, elle doit désormais cohabiter avec les autres missions qui prennent de plus en plus d'importance. En effet, le musée change, nous ne sommes plus dans une conception strictement élitiste du « tout à la recherche ». Les institutions s'ouvrent de plus en plus au grand public et doivent donc jongler avec les autres fonctions. Il n'est pas toujours facile de trouver le juste équilibre.

Dans les définitions de 1974 et 2007, les finalités, quant à elles, restent identiques. Le musée œuvre à des « fins d'étude, d'éducation et de délectation. ». Cette « délectation » mérite quelques explications supplémentaires. Le terme a été étudié par Aloïs Riegl¹⁷, et expliqué par Françoise Choay¹⁸ dans son article « le patrimoine en questions » (2009, p203-204)¹⁹. Cette dernière nous explique qu'à l'époque où furent ouverts les premiers musées, la valeur de savoir des œuvres collectionnées ou exposées l'emportait massivement sur leur valeur esthétique. Ce rapport s'est inversé de façon définitive au cours du XIX^e siècle, en faveur de la délectation.

Choay explique que la délectation esthétique est conditionnée par ce que Riegl nommait le *Kunstwollen* (le vouloir d'art) de celui qui l'éprouve, autrement dit par la sensibilité esthétique propre à sa culture. Cette sensibilité évolue dans le temps et est par ailleurs susceptible d'entraîner des réactions négatives face à des productions artistiques d'autres cultures.

La question d'une définition canonique du musée anime beaucoup les chercheurs. Mais on peut se demander s'il est possible de proposer une définition universelle du musée tant celui-ci recouvre des réalités et des valeurs très différentes, complexes et souvent fluctuantes ?²⁰ En effet, le musée vit et évolue avec son temps, il n'est pas immuable. La définition va donc encore évoluer, il est impossible de formuler une définition universelle et définitive. Car il y aura toujours un auteur pour la contester et y apporter un regard nouveau.

¹⁷ Historien de l'art autrichien, né le 14 janvier 1858 à Linz et mort le 17 juin 1905 à Vienne

¹⁸ Historienne des théories et des formes urbaines et architecturales, née le 29 mars 1925 à Paris

¹⁹ CHOAY F., (2009), *Le patrimoine en questions*, éditions esprit, page consultée le 6 juin 2013, PDF en ligne, <http://www.cairn.info/revue-esprit-2009-11-page-194.htm>

²⁰ DROUGUET N., (mis en ligne le 15 octobre 2008), *François Mairesse et André Desvallees, Vers une redéfinition du musée ?*, CeROArt en ligne, page consultée le 10 juin 2013., <http://ceroart.revues.org/531>

1.1.3 Les musées en crise et leur renouveau

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, le milieu muséal est en crise. Yves Girault et Paul Rasse (2011, p 12) nous font remarquer que les progrès de l'édition, la capacité de produire industriellement des images de bonne qualité, mais aussi le fait que la recherche vivante y tient une place de moins en moins importante rendent les musées quelque peu obsolètes. Les états ne savent plus trop quoi faire des « bâtiments pompeux et désuets, submergés de collections poussiéreuses conservées dans le silence de grandes salles désertées » (2011, p12).

Dès la fin du XX^e et le début du XXI^e siècle, la situation change radicalement. En effet, les institutions muséales ont réussi à se réinventer en devenant des espaces symboliques essentiels de socialisation, de mise en scène des collections, de leurs expositions, mais aussi un lieu de débat sur le patrimoine, l'art ou la science. Nous voyons que le musée s'oriente désormais vers son public, via une communication qui lui est réservée.

Les musées et les grandes expositions attirent chaque année des foules de plus en plus nombreuses. On remarque que le tourisme culturel est un marché qui fonctionne à merveille ces dernières années.

Aujourd'hui, on trouve des musées des sciences, des arts, des traditions populaires, des instruments de musique, des pâtes, du tabac, de l'eau, des jouets, du chocolat, du cinéma, du théâtre, etc. La liste des thématiques est non exhaustive. On est donc assez loin des musées « conçus par des savants pour des savants, ou par des experts pour des artistes », comme nous le fait remarquer Monique Veaute (2011, p 10). On cherche à communiquer vers le grand public, à lui transmettre des savoirs qui le touchent, l'intéressent et/ou le divertissent. François Mairesse (2007, p 215) ajoute que « l'on souhaite proposer une culture destinée à tous, ouverte sur la ville, prônant l'interdisciplinarité par le rassemblement sous un même toit, des arts plastiques, de la musique, d'une bibliothèque,... ».

Le développement des musées requiert des fonds de plus en plus importants, on réfléchit désormais en terme de marketing culturel. On développe de nouveaux systèmes tarifaires, des boutiques, du sponsoring, on lève des fonds, etc. Les budgets de communication et de marketing ont considérablement augmenté. Une nouvelle tendance se dessine également : la création d'expositions temporaires destinées à attirer le plus grand nombre. Ainsi, certaines salles d'exposition, habituellement réservées aux collections permanentes, se voient

converties en salles d'expositions temporaires afin de renouveler l'offre du musée et de s'adapter aux tendances.

En France, le Centre national d'art et de culture George Pompidou, reflète bien cette nouvelle logique. Il est situé au cœur de Paris et a été inauguré en 1977. Son architecture fonctionnelle, ludique et spectaculaire attire les visiteurs, sa popularité n'a fait que croître depuis l'ouverture. Ce musée a été pensé et conçu pour accueillir les foules, comme nous le précise Mairesse (2007, p 202). Le Centre Pompidou n'est pas le seul exemple. En effet, dans les années 80, la France entame une politique de grands travaux qui conduiront à l'extension du Louvre, l'inauguration du musée d'Orsay ou de l'institut du Monde Arabe, par exemple.

Mais ce phénomène ne se limite pas à la France. Prenons par exemple le musée Guggenheim de Bilbao²¹, inauguré en 1997. L'architecture unique du musée en a fait un des bâtiments contemporains des plus connus et appréciés au monde, faisant énormément pour le renouveau et la notoriété de la ville. L'implantation du musée a permis de redynamiser toute une région. André Gob (2010, p 54) nous précise que le musée a « accueilli plus de neuf millions de visiteurs au cours de ses dix premières années et rassemble, petit à petit, une collection significative d'art contemporain. On estime l'impact économique du musée à 4200 emplois en 2006 et la contribution au PIB à 212 millions d'euros pour la période 1997-2007 ». On pense aussi à la National Gallery de Londres, au British Museum, à la National Gallery de Washington, etc.

André Desvallées et François Mairesse²² (2011, p 32) nous font remarquer que les quelques grands établissements « superstars » forment en quelque sorte un oligopole brassant énormément d'argent (investissements architecturaux, frais d'organisation d'expositions, de communication, etc.). Ce constat est aussi vérifié en Belgique, dans certains musées ou expositions. Nous pensons par exemple au Cinquantenaire de Bruxelles, ou au musée Hergé de Louvain la Neuve.

²¹ La ville souhaite utiliser « les fonds de développement régionaux dont ils disposent (les responsables de la ville de Bilbao) pour relancer leur ville par la culture et le tourisme. En 1992, la construction d'un musée Guggenheim à Bilbao est décidée et la conception en est confiée à un des architectes-vedettes américains, Franck Gehry, qui dessine le bâtiment que l'on sait, ouvert cinq ans plus tard, en 1997 » in Gob A., 2010 ; « le musée, une institution dépassée ? », Armand Colin, Paris, p51-52

²² DESVALLÉES A., MAIRESSE F., (2011), « L'organisation des musées : une évolution difficile », in *Les musées au prisme de la communication*, la Revue Hermès, Numéro coordonné par RASSE P. et GIRAULT Y. ; supervisé par VEAUTE M., Paris, CNRS Editions

Si certain n'hésite pas à dénoncer le caractère mercantile des musées, il apparaît, dans certains cas, que cela soit fondé. Gary Edson (2007 p 37-49), développe ce point et nous remarquons par exemple les boutiques souvenirs à la fin des grosses expositions ou des musées. Cela apparaît comme un passage obligé vers la sortie. Mais cela n'est pas une généralité. On peut donc se demander où se situe la limite entre les musées et les entités commerciales. Celle-ci réside dans la notion de profit et dans la finalité de chacun. On rappelle en effet que les musées ont pour tâche première la collecte et la conservation d'œuvres. Les commerces, quant à eux, rassemblent et échangent des produits en vue d'un gain financier. Leur vocation est de faire de l'argent tandis que les musées existent pour diverses finalités. « Ils sont des équipements de loisirs, des lieux d'érudition, ou des ressources éducatives. Ils contribuent à la qualité de la vie là où ils sont situés, attirent le tourisme dans une région, éveillent la fierté civique ou l'effort national et, parfois, transmettent ouvertement des concepts idéologiques ». Ils ne peuvent donc pas être entièrement assimilés à des commerces car leur essence même reste préservée.

Cependant, il ne faut pas sous-estimer le poids économique des musées. Selon André Gob (2010, p 40-41) « on considère que le musée du Louvre à lui seul assure aujourd'hui, directement 2500 emplois (ses propres fonctionnaires et salariés) et indirectement 25000 emplois en région parisienne », A ce titre, l'institution peut être comparée à une grosse entreprise de service. « Plus largement, le secteur des loisirs culturels dégage un chiffre d'affaire annuel qui représente 5% du PIB en France, 8.1% en Belgique (6.4% pour la moyenne européenne). En termes d'emplois, ce secteur représente 2% de l'emploi total en France (2.4% de moyenne européenne) ». Ce chiffre démontre l'importance du secteur actuellement.

La logique de grands musées ou de grandes expositions blockbusters est tout de même à nuancer. Mais ce n'est pas le cas partout. De petits musées, implantés au niveau local, persistent parmi les grosses machines bien rodées. Si nous prenons le cas du futur *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes*, sujet de ce mémoire-projet, nous verrons, dans la suite de notre analyse, que la philosophie du lieu est à la fois ancrée dans le monde actuel, avec une campagne de communication ou une boutique par exemple, tout en gardant son identité et sa vocation de recherche. Nous aborderons ces questions par la suite, dans la partie pragmatique.

1.2 Le patrimoine

Selon Françoise Choay (2009, p 194), le patrimoine, dans son acception originelle, désigne un « bien d'héritage qui descend, suivant les lois, des pères et mères à leurs enfants »²³. On retrouve des traces de cette vision du concept dès l'antiquité, dans le droit romain. Le patrimoine était alors compris comme l'ensemble des biens recueillis par succession, en opposition aux acquêts²⁴. Ce concept a beaucoup évolué au fil du temps. Nous reprendrons ci-dessous les grandes étapes de son histoire.

1.2.1 Genèse du concept

Le patrimoine et les musées sont intimement liés depuis toujours. En effet, la Renaissance italienne du XV^e siècle et le regain d'intérêt pour les antiquités romaines²⁵ ont influencé aussi bien les réflexions sur le patrimoine que sur les musées. C'est ainsi que, dès le XVI^e siècle, ces pays proches de l'Italie se passionnent eux aussi pour les antiquités et se mettent à fouiller leur propre territoire à la recherche de traces de la colonisation romaine. Mais le terme patrimoine n'est pas encore utilisé à cet effet. Ce fut cependant une période propice à l'étude et l'inventaire de l'héritage laissé par les romains notamment, anticipant ainsi le travail des archéologues et architectes du XX^e siècle. La protection et la conservation ne sont cependant pas encore considérées comme une priorité.

Il faut attendre la révolution française pour voir apparaître le terme patrimoine pour la première fois dans son sens moderne, en langue française. Cette époque entraîne énormément de changements dans le pays. En effet, la fin de la monarchie absolue met également fin aux possessions et propriétés du roi (alors appelées patrimoine de la nation). C'est aussi une période de confiscations et de réaménagement de propriétés privées. Bon nombre d'héritages, jusque là garantis par l'église ou les familles aristocratiques, se trouvent aussi décimés, saisis ou annexés au musée du Louvre ou autres musées de provinces, nous précise Dominique Poulot (2011, p 24). Ces biens deviennent alors des « biens publics », bien qu'il existe toujours quelques collectionneurs privés. C'est donc à cette période que le patrimoine passe d'une dimension personnelle à une dimension collective, il est désormais la propriété de tous. Les traces du passé deviennent également patrimoine national. Mais notons que l'on ne se soucie pas encore de la conservation de ces trésors de la nation.

²³ CHOAY F., (2009), *Le patrimoine en questions*, éditions esprit, page consultée le 6 juin 2013, PDF en ligne, <http://www.cairn.info/revue-esprit-2009-11-page-194.htm>,

²⁴ Bien acquis au cours du mariage et appartenant aux deux époux

²⁵ Voir p 20

Ce contexte révolutionnaire a également entraîné un vandalisme sans précédent et de nombreux dégâts sont à déplorer. Ce constat permet une prise de conscience de l'importance du patrimoine et des risques s'il venait à disparaître. Devallées et Mairesse (2011, p427) ²⁶ nous rapportent que Victor Hugo s'indigne et dénonce ce « massacre » en 1825: « la France est encore riche en monuments français. Il faut arrêter le marteau qui mutile la face du pays. Une loi suffirait ; qu'on la fasse. Quels que soient les droits de la propriété, la destruction d'un édifice historique et monumental ne doit pas être permise à ces ignobles spéculateurs que leur intérêt aveugle sur leur honneur ; misérables hommes, et si imbéciles, qu'ils ne comprennent même pas qu'ils sont des barbares. ». Nous sommes en route vers une institutionnalisation du patrimoine.

Le terme patrimoine, tel qu'utilisé durant la révolution française, sera vite oublié. En effet, de la révolution française jusque la première moitié du XX^e siècle, le patrimoine se confond avec les monuments historiques. Françoise Choay ²⁷ (2009, p 196) nous explique ce concept : « Un monument historique n'est pas un artefact intentionnel, une création ex nihilo d'une communauté humaine à des fins mémorielles. Il ne s'adresse pas à la mémoire vivante. Il a été choisi dans un corpus d'édifices préexistants, en raison de sa valeur pour l'histoire (qu'il s'agisse d'histoire événementielle, sociale, économique ou politique, d'histoire des techniques ou d'histoire de l'art...) et/ou sa valeur esthétique. ». Ces monuments historiques représentent alors des vestiges prestigieux, antérieurs au XIX^e siècle, que l'on juge intéressants à sauvegarder.

1.2.2 l'institutionnalisation et restauration

Selon Françoise Choay²⁸ (2009, p 205), la conservation implique deux instruments spécifiques : l'institutionnalisation et la restauration.

On constate que les pays européens, en matière de législation sur la protection et la conservation des monuments historiques, ont chacun abordé la question de façon individuelle et à des moments très différents. En effet, chacun avait sa propre vision du rôle de l'Etat en la matière, de la nature des procédures à adopter ou des catégories d'édifices répondant aux critères d'un monument historique digne d'être protégé.

²⁶ DESVALLÉES A., MAIRESSE F., (2011), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Colin

²⁷ CHOAY F., (2009), *Le patrimoine en questions*, éditions esprit, page consultée le 6 juin 2013, PDF en ligne, <http://www.cairn.info/revue-esprit-2009-11-page-194.htm>

²⁸ Idem

Notons par exemple le premier pas fait par François Guizot²⁹. Celui-ci va créer en 1830, l'Inspection et, en 1837, la Commission des monuments historiques. Nous avons donc une première initiative gouvernementale pour la protection et la conservation du patrimoine. Cependant, il s'agit toujours d'une vision assez restreinte du concept, il est en effet toujours assimilé aux monuments historiques, qui incarnent la grandeur de la patrie et sa riche histoire. Cette vision restrictive du concept restera inchangée pratiquement jusqu'au XX^e en France, malgré quelques élargissements sémantiques.

La question de la restauration est également au cœur des débats. Françoise Choay la décrit comme une discipline pratique qui prétend se substituer aux réparations et interventions. La plupart des monuments historiques nécessitent des réparations car ils ont subi les affres du temps. Cependant, les artisans de l'époque n'avaient pas d'image fiable du bâtiment original, les matériaux sont eux aussi différents, le savoir-faire a changé. Dès lors, « comment restituer les inflexions qui lui furent imposées par la sensibilité et les goûts propres à une autre époque? » (2009, p 206)³⁰. Le XIX^e siècle est plongé dans cette question et deux tendances se dessinent. Interventionnisme et non interventionnisme. Deux personnages illustrent ce débat. Ruskin³¹, représentant le conservatisme anglais, pour qui « ce qu'on nomme restauration est la pire forme de destruction que puisse subir un bâtiment », les monuments sont alors vus comme sacrés et intouchables. Ce courant prône un entretien et des réparations non visibles. De l'autre côté, Viollet-le-Duc³², qui incarne le progressisme français, pour qui « restaurer un édifice [...], c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé » (2009, p 207)³³. Les anciens bâtiments français se délabrent, et pour les faire revivre, il envisage un système constructif susceptible d'inspirer une architecture contemporaine. Il souhaite donc inscrire le patrimoine dans une vision très moderne, tout en ne portant pas atteinte à l'identité nationale.

Cette question de la restauration a inspiré beaucoup d'auteurs de l'époque. Notons par exemple Aloïs Riegl, qui en propose une interprétation intermédiaire : « Il ne peut exister

²⁹ Historien et homme politique français, membre de l'académie française de 1836 à 1874, né en 1787, mort en 1874

³⁰ CHOAY F., (2009), *Le patrimoine en questions*, éditions esprit, page consultée le 6 juin 2013, PDF en ligne, <http://www.cairn.info/revue-esprit-2009-11-page-194.htm>

³¹ Né le 8 février 1819 mort le 20 janvier 1900. Ecrivain, poète, peintre et critique d'art britannique.

³² Né le 27 janvier 1814 et mort le 17 septembre 1879. Architecte français, connu auprès du grand public pour ses restaurations de constructions médiévales notamment.

³³ CHOAY F., (2009), *Le patrimoine en questions*, éditions esprit, page consultée le 6 juin 2013, PDF en ligne, <http://www.cairn.info/revue-esprit-2009-11-page-194.htm>

aucune règle scientifique absolue, chaque cas s'inscrivant dans une dialectique particulière des valeurs en jeu. »³⁴

Les interrogations sur la conservation et la protection se sont également posées à Spiennes, à propos des minières néolithiques. Ce site est d'une richesse incontestée, il est d'ailleurs l'un des plus anciens et des plus grands centres d'extraction miniers d'Europe. Nous retrouvons des milliers de puits de mines éparpillés sur 100 hectares. C'est un témoignage très important de l'évolution des premières sociétés et constitue un terrain de recherche exceptionnel. Les premières découvertes remontent à 1840, le site est depuis lors le théâtre de recherches archéologiques constantes. Des architectes y effectuent toujours des fouilles actuellement.

Dans le cas de Spiennes, la question des dégradations que peuvent engendrer les fouilles est centrale. Et donc, le débat de Ruskin et Viollet-le-Duc est toujours d'actualité. D'un côté, les fouilleurs travaillent à faire émerger un monde disparu depuis 6000 ans, mais de l'autre, leur travail a un impact sur le chantier. En effet, une fois que les fouilles archéologiques sont réalisées, il n'est plus possible de revenir en arrière, le site ne sera jamais plus pareil. Cette question est débattue sur le site officiel des minières, où un article y est consacré. On peut y lire que « la fouille archéologique détruit irrémédiablement un site. D'où la nécessité de dialoguer constamment avec le site fouillé, de le lire et le relire sans cesse, d'être réfléchi pour progresser car toute action envers lui sera unique et irréversible³⁵. »

1.2.3 L'Unesco (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization)

L'année 1945 marque une avancée primordiale dans la protection du patrimoine, avec la création de l'Unesco, à Londres. Parmi les missions de cet organisme international, on retrouve « le maintien, l'avancement et la diffusion du savoir : en veillant à la conservation et la protection du patrimoine universel de livres, d'œuvres d'art et d'autres monuments d'intérêt historique ou scientifique, et en recommandant aux peuples intéressés des conventions internationales à cet effet »³⁶

³⁴ Idem

³⁵ SRPH, Le blog des minières néolithique de Spiennes, *La fouille archéologique est destructrice !*, page consultée le 19/06/2013, <http://minesdespiennes.org/section4.html>

³⁶ Article premier de l'Acte constitutif de l'Unesco, paragraphe 2.c

En 1950, l'Unesco adopte une nouvelle résolution portant sur « la préservation du patrimoine culturel de l'humanité » et « s'engagera et aidera les états membres, par des mesures d'ordre technique ou juridique et par toutes dispositions appropriées, à assurer la conservation et la protection des œuvres, des monuments ou documents, qui constituent l'héritage culturel de l'humanité » (D.2) et va « encourager les états membres à rendre leur patrimoine culturel facilement accessible aux nationaux des autres pays comme à leurs propres nationaux » (D.24). Nous voyons ici qu'une incitation au tourisme est encouragée, afin de faire découvrir à l'échelle mondiale ces patrimoines exceptionnels. Cette idée n'a pas changé, l'Unesco encourage toujours l'exploitation des patrimoines, mais dans certaines limites. C'est le cas à Spiennes. Nous y reviendrons par la suite dans la partie pragmatique³⁷.

D'autres dates importantes concernant l'Unesco sont à souligner. En 1972, la première « Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel » se tient à Stockholm. Les discussions s'orientent notamment sur les dégradations causées au patrimoine. En effet, une nouvelle catégorie de menaces s'ajoute à celles déjà existantes (Les conflits armés et la guerre, les séismes et autres catastrophes naturelles, la pollution, le braconnage, l'urbanisation sauvage) : les causes économiques et sociales dues à l'évolution des styles de vie. Cette même conférence concrétise la dimension universelle du patrimoine. En effet, on souhaite alors occulter l'origine ethnique et la spécificité sémantique de chaque patrimoine, dans l'idée d'une identité mondiale de l'espèce humaine.

L'Unesco publie une première liste officielle des biens considérés dignes d'être protégés en 1979. Cet inventaire reprend ainsi les patrimoines exceptionnels qu'il faut impérativement préserver des destructions et altérations. Cependant, sans moyen de contrainte, il est difficile pour l'Unesco d'encourager les états à protéger leurs patrimoines. C'est ainsi qu'on a pu voir une usine polluante faire des dégâts considérables sur le marbre du Taj Mahal par exemple.

Actuellement, cette liste compte un total de 981 biens se répartissant en 759 biens culturels, 193 naturels et 29 mixtes, répartis dans 160 Etats parties³⁸.

³⁷ Voir p 56

³⁸ Unesco, *liste du patrimoine mondial*, page consultée le 25/06/2013, <http://whc.unesco.org/fr/list>

1.2.4 Internationalisation et élargissement

Cette convention de Stockholm va également permettre au terme « patrimoine » de s'imposer à travers le monde et de s'universaliser. Cependant, il reste toujours lié aux monuments possédant un caractère tangible. Dès 1980, le terme passe définitivement dans le vocabulaire du grand public.

En 1980 se tient à Mexico la 12^e conférence générale de l'ICOM, avec pour thème « les musées et leurs responsabilités à l'égard du patrimoine mondial ». Le patrimoine est ici envisagé de façon beaucoup plus large que par l'Unesco. Le terme est décliné en « patrimoine naturel », « patrimoine scientifique », « patrimoine ethnologique », et même « patrimoine du XX^e siècle » ou « patrimoine de l'avenir ». Cette vision élargie du terme permet d'envisager de protéger toute une série d'éléments n'entrant pas dans les catégories classiques du patrimoine révélées par l'Unesco (qui doit être noble et ancien).

1.2.5 Le patrimoine immatériel

A l'horizon du XXI^e siècle, de nouveaux débats sur le patrimoine immatériel sont en cours. Les pays asiatiques, l'Australie ou l'Afrique ont notamment fortement influencé les discussions. En effet, dans la liste des patrimoines matériels répertoriés, on constate un déséquilibre au profit de l'Occident, où ce type de patrimoine est abondant. Ces pays d'Asie, d'Australie ou d'Afrique souhaitent donc rééquilibrer l'ensemble et faire reconnaître l'importance de leur patrimoine immatériel.

Devallées et Mairesse ³⁹ (2011, p 439) nous rappellent que l'Unesco prend en compte ces revendications et publie, en 2003, sa convention sur le patrimoine immatériel culturel : « On entend par « patrimoine culturel immatériel » les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leurs interactions avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la

³⁹DESVALLÉES A., MAIRESSE F., (2011), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Colin

présente convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable »

Nous assistons donc ici à une réelle évolution du concept de patrimoine. Cela vient compléter la vision du patrimoine uniquement liée au tangible⁴⁰.

1.2.6 Comité de gestion Unesco et comité scientifique

Chaque site reconnu par l'Unesco dispose d'un comité scientifique et d'un comité de gestion. Ceux-ci permettent de réfléchir à des pistes et perspectives pour la conservation mais aussi pour le plan de gestion des sites. Les minières de Spiennes disposent, elles aussi, de ces deux organes⁴¹.

Dans le cas de Spiennes, le comité scientifique se réunit en moyenne deux fois par an. Il est essentiellement composé de scientifiques, intervenant sur le terrain ou extérieurs au projet, mais disposant de connaissances spécifiques qui pourraient être utiles à Spiennes. Ce comité scientifique a différentes missions. Il permet de voir si les objectifs scientifiques du centre sont correctement respectés, il va instaurer de nouvelles perspectives, créer des partenariats scientifiques, etc. Notons que ce comité n'a pas de réel pouvoir décisionnel.

Le comité de gestion du futur *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes*, quant à lui, est composé d'acteurs de terrain de la ville, la région, la Société de Recherche Préhistorique en Hainaut, etc. Sa composition varie selon les sujets traités. Certaines personnes font partie du noyau des intervenants, tandis que d'autres n'apportent leur expertise que de façon temporaire, selon les besoins. Ce comité se réunit en moyenne quatre fois par an. Celui-ci peut mandater le comité scientifique pour certaines questions, lorsque cela est nécessaire. Ce comité permet de faire un état des lieux du projet, de se rendre compte des questions qui ont avancé, et des difficultés toujours pas résolues. Cela encourage les discussions pertinentes sur l'avenir du Centre et des réflexions sur des améliorations

⁴⁰Si nous revenons au cas de Mons, nous voyons que l'Unesco a reconnu la Ducasse rituel de Mons en tant que patrimoine immatériel de l'humanité en 2005 par exemple.

⁴¹ Dans le cas d'une candidature collective, comme les Beffrois de France et de Belgique, il n'y a qu'un seul comité de gestion et un seul comité scientifique pour l'ensemble. C'est également différent pour les patrimoines immatériels tels que la Ducasse Rituelle, car ils dépendent de la fédération W-B et non de la région.

possibles. Ce comité permet aux nombreux acteurs du projet de se rencontrer et d'échanger des points de vue afin d'éviter les problèmes de gestion.

Le comité de gestion dispose de ce que l'on pourrait appeler un « pouvoir d'orientation », plutôt que décisionnel. En effet, celui-ci prépare des pistes, débat sur les mesures nécessaires pour le Centre, et élabore ensuite un dossier complet pour justifier ses choix. Le dossier remontera ensuite à un niveau supérieur, au Comité Wallon du Patrimoine Mondial⁴². Celui-ci est composé de personnalités politiques (pour la ville de Mons, c'est l'échevine de la culture, Joëlle Kapompole, qui nous représente). Il tranche pour l'ensemble des patrimoines reconnus de Wallonie. Si ce comité juge que les propositions sont justifiées, le dossier passera alors pour l'approbation du Gouvernement wallon. La Région pourra faire redescendre le dossier pour que le comité de gestion y apporte des modifications, si nécessaire. Mais si elle l'approuve, le dossier pourra alors être transféré vers le Centre Mondial de l'Unesco. Toutes ces étapes sont nécessaires car il a été établi qu'en Belgique, les régions sont compétentes dans le domaine de la conservation de sites, elles sont donc des intermédiaires indispensables.

1.2.7 Risques pour l'avenir du patrimoine

Ces constants élargissements ont permis de conserver de plus en plus de trésors de l'humanité. Le processus de patrimonialisation est en marche. Anne Gombault (2009, p 177) le définit comme « un processus social par lequel les agents sociaux(ou les acteurs si l'on préfère) légitimes entendent, par leurs actions réciproques, c'est-à-dire interdépendantes, conférer à un objet, à un espace (architectural, urbanistique ou paysager) ou à une pratique sociale (langage, rite, mythe, etc.) un ensemble de propriétés ou de « valeurs » reconnues et partagées d'abord par les agents légitimés et ensuite transmises à l'ensemble des individus au travers de mécanismes d'institutionnalisation, individuels ou collectifs nécessaires à la préservation, c'est-à-dire à leur légitimation durable dans une configuration sociale spécifique »

Cependant, cela peut engendrer quelques excès, et il semble difficile d'en situer les limites. Le patrimoine est mondialisé, commercialisé, voire même « marchandisé ».

La mondialisation, telle que nous la vivons en ce début de 21^e siècle, est dénoncée par certains comme étant synonyme de perte et d'appauvrissement. Elle s'installe et entraîne des modifications sur notre société ainsi que sur nos comportements. Une société mondiale aurait

⁴² Voir annexes n°8

pour effet à supprimer les particularités locales, de niveler les singularités. Cette société mondialisée constituerait alors un risque pour le patrimoine qui ne relèverait plus d'aucune société particulière.

François Choay⁴³ (2009, p 2015) nous rapporte qu'au début des années 70, Claude Lévi-Strauss dénonçait déjà ce phénomène qui, selon lui, entraînerait « l'humanité vers une civilisation mondiale, destructrice de ces vieux particularismes auxquels revient l'honneur d'avoir créé les valeurs esthétiques et spirituelles qui donnent son prix à la vie et que nous recueillons précieusement dans les bibliothèques et dans les musées parce que nous nous sentons de moins en moins certains d'être capables d'en produire d'aussi évidentes » (1971). La société mondiale risquerait de nous faire perdre notre identité d'humain, caractérisée par la diversité des productions culturelles dans le temps et dans l'espace.

Ce constat, assez défaitiste, est tout de même à nuancer. En effet, ce sentiment d'une menace de perte et d'oubli, engendré par la mondialisation, peut précisément stimuler la création de musées et plus généralement de lieux de mémoire. Les gens ont besoin de se reconnecter avec leur histoire et les musées sont un moyen d'y parvenir. Leur nombre a d'ailleurs décuplé ces dernières années.

C'est aussi l'occasion pour les grandes institutions comme la Fondation Guggenheim, l'Hermitage, le Centre Pompidou ou la Tate Gallery de créer des filiales internationales et de redynamiser des pays ou des régions en crise. Le cas de l'implantation du Guggenheim à Bilbao⁴⁴ en est un parfait exemple. Il a permis de relancer l'économie de toute la région grâce aux retombées touristiques. Nous voyons donc que ce phénomène de mondialisation, quand il est correctement exploité, peut rendre la culture accessible au plus grand nombre⁴⁵. Nous nous éloignons de plus en plus de la vision élitiste du musée. On cherche à désacraliser la culture.

Françoise Choay nous parle d'un autre risque pour les musées, liés à la culture de masse. Selon elle, on cherche de plus en plus à valoriser le patrimoine à des fins économiques et touristiques. En effet, le tourisme est devenu un business très rentable, le patrimoine et les musées en sont des clés essentielles. La muséification du patrimoine a considérablement

⁴³ CHOAY F., (2009), *Le patrimoine en questions*, éditions esprit, page consultée le 6 juin 2013, PDF en ligne, <http://www.cairn.info/revue-esprit-2009-11-page-194.htm>

⁴⁴ Voir p 26

⁴⁵ Selon Anne Gombault (2009, p 180), au cours des 12 derniers mois, 54% des européens ont visités des monuments historiques (palais, châteaux, églises jardins, etc.) 41% ont visité des musées ou des galeries, 35% une bibliothèque publique.

appuyé le phénomène de la culture de masse. La marchandisation du patrimoine en fait une réelle industrie. Cela se concrétise en 2005, lorsque la France vote une loi qui confère aux musées nationaux le statut d'établissements à caractère industriel et commercial. Les gens se pressent pour visiter notamment les sites de l'Unesco, qui appartiennent, par définition, à l'humanité entière. Ces masses de visiteurs entraînent des dégâts souvent irréparables à ces patrimoines exceptionnels. Suite à la Convention de Stockholm en 1972, le Comité du patrimoine mondial a mis au point une liste du patrimoine mondial en péril, afin de prévenir ce phénomène. Cette liste reprend l'ensemble des biens dont la protection exige de grands travaux et pour lesquels une assistance a été demandée⁴⁶. Ceux-ci pourront ainsi bénéficier d'une assistance dans le cadre du Fonds du patrimoine mondial, accordée par le Comité du patrimoine mondial. Ce même Comité alerte également la communauté internationale afin que celle-ci se mobilise pour sauver ce patrimoine en danger. Actuellement, cette liste compte 44 biens inscrits.

L'Unesco souhaite donc que les états prennent conscience de leurs richesses et agissent en ce sens : «Chacun des Etats parties à la présente Convention reconnaît que l'obligation d'assurer l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel et naturel visé aux articles 1 et 2 et situé sur son territoire, lui incombe en premier chef. Il s'efforce d'agir à cet effet tant par son propre effort au maximum de ses ressources disponibles que, le cas échéant, au moyen de l'assistance et de la coopération internationales dont il pourra bénéficier, notamment aux plans financier, artistique, scientifique et technique. »⁴⁷

En cas de non respect, l'Unesco pourra envisager la suppression du bien de la Liste du patrimoine mondial dans la mesure où le bien se serait détérioré et aurait perdu les caractéristiques qui avaient déterminé son inscription sur la Liste du patrimoine mondial, conformément à la procédure prévue aux paragraphes 192-198 des « Orientations ».

Avec cette convention, l'Unesco souhaite que les états prennent conscience de l'importance de sauvegarder leurs patrimoines. En effet, la perte du label Unesco ne peut être que néfaste au tourisme et au prestige.

⁴⁶Unesco, organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science, et la Culture, *Patrimoine mondial en péril*, page consultée le 25/06/2013, <http://whc.unesco.org/fr/158/>

⁴⁷ Unesco, organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science, et la Culture, *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, page consultée le 02/06/2013, <http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>

Notons par exemple le cas du Mont Saint-Michel, menacé d'ensablement par un phénomène naturel largement amplifié par l'activité humaine. Il ne se trouve pas encore sur la liste des patrimoines en péril mais est bel et bien en danger. La France entreprend actuellement des travaux de réaménagement afin de régler ces problèmes avant qu'il ne soit trop tard.

Le site de Spiennes, lui aussi labélisé Unesco, veut prévenir ce phénomène. Les objectifs du projet sont la conservation, la préservation, mais aussi la valorisation du site. Cela se traduit par exemple par une architecture très respectueuse des lieux et des fouilles archéologiques. Le bâtiment viendra se « poser » par-dessus les minières en occasionnant le moins de modifications possibles. Nous reviendrons au projet architectural par la suite⁴⁸. Les concepteurs du projet ont également réfléchi en termes de public, et des conséquences que pourrait avoir une sur-fréquentation. Ils ont donc tablé sur un maximum de 20.000 visiteurs par an dans le centre, et maximum 5500 visiteurs en sous-sol. Il est important de réfléchir à tout cela dès l'origine et la conception du projet, afin d'éviter des dégradations irréparables après ouverture.

1.3 Le centre d'interprétation

1.3.1 « L'interprétation »

Le concept d'interprétation, dans son acception liée aux lieux de sauvegarde, a été popularisé par l'américain Freeman Tilden (1883 – 1980) dans son ouvrage « *Interpreting our heritage* », publié en 1957. Il y effectue une étude sur le travail éducatif réalisé dans les parcs nationaux nord-américains. Ces parcs permettent de sauvegarder et maintenir en l'état des zones naturelles que les experts jugent importantes à conserver. Grâce à ses travaux, Tilden est considéré comme le père de l'interprétation.

Daniel Jacobi et Anik Meunier (2009, p 21) rapportent les écrits de Tilden et expliquent que le « propre de l'interprétation est de stimuler chez le visiteur un désir d'élargir l'horizon de ses intérêts et de ses connaissances et de l'aider à comprendre les grandes vérités qui gisent derrière tout constat des faits ». Il souhaite sensibiliser le public aux réalités environnementales et à la protection du patrimoine naturel des parcs.

⁴⁸ Voir annexe n°4

Tilden ne fait pas allusion, dans ses écrits, à la création proprement dite de centres d'interprétation. Le glissement entre les deux notions s'opère en Amérique durant les années septante, le Canada peut d'ailleurs être considéré comme un précurseur en la matière. Le terme fera une entrée timide en Europe. Mais il y sera peu, voire mal utilisé.

Les écrits de Tilden ne demeurent pas sans influence. Ils permettent une prise de conscience de l'importance du patrimoine naturel et seront à la base de la création de nombreux parcs. Daniel Jacobi et Anik Meunier (2009, p 22-23) prennent l'exemple de la France où l'Etat entreprendra de classer et patrimonialiser des portions importantes de territoire dans le but d'y réguler les activités humaines et le tourisme. Il s'agira de protéger un territoire riche, tout en affirmant l'importance de le faire découvrir, connaître et apprécier par le public. Pour cela, il a fallu songer à des lieux d'accueil et des méthodes d'information pour populariser et faire apprécier ce nouveau type de patrimoine naturel. Les responsables des projets en viennent vite à la conclusion qu'un musée n'était pas envisageable dans la mesure où des musées de la nature existaient déjà. Mais aussi parce que les parcs naturels étaient placés sous la tutelle du ministère de l'environnement, tandis que les musées dépendaient du ministère de la culture.

La France, ainsi que d'autres pays d'Europe, se sont donc calqués sur l'Amérique, où les centres d'interprétation sont déjà connus depuis longtemps. Mais le terme ne fait pas l'unanimité car il est jugé flou et ambigu. En effet, la plupart des gens, qu'ils soient familiers ou non au monde des musées, associent l'interprétation à la signification des choses, rien de plus. On a du mal à imaginer la mise en place d'un centre d'interprétation relatif à d'autres patrimoines que les parcs naturels. Cette difficulté est sans doute liée au manque de littérature en langue française à ce sujet. Le texte de Tilden, qui fait office de référence chez nous, cumule aussi de multiples défauts, ce qui pourrait expliquer les confusions. « Il (le texte) est déjà très ancien (plus de cinquante ans) ; il ne s'applique qu'à une partie du patrimoine (le patrimoine naturel) ; et il ne propose comme définition de l'interprétation qu'une doctrine plutôt vague et sommaire, résolument mise en œuvre par des animateurs auprès de petits groupes de personnes, qu'ils accompagnent ou guident dans des activités de découverte pensées et prévues pour ces derniers⁴⁹ ».

Nous voyons tout de même que le concept s'utilise de plus en plus actuellement, même s'il a mis plus de temps à s'installer en Europe et qu'il reste parfois mal compris.

⁴⁹ CHAUMIER S. et JACOBI D., (mis en ligne le 21 janvier 2011) *Nouveaux regards sur l'interprétation et les centres d'interprétation*, La Lettre de l'OCIM en ligne, page consultée le 16 juin 2013, <http://ocim.revues.org/348>

1.3.2 Caractéristiques

Afin d'éclairer le concept, Daniel Jacobi et Anik Meunier (2009, p 24-25-26) relèvent quelques caractéristiques essentielles du centre d'interprétation:

- L'absence de collection dans les centres d'interprétation est le premier élément important. Par cela, on entend le fait qu'il n'y a pas de vrais objets, pas d'œuvres, pas de spécimens, etc. Cependant, certains centres disposent tout de même de collections destinées directement à l'interprétation, elles visent à faire réagir le visiteur en illustrant un phénomène.
- L'importance de la découverte et de la diffusion d'un patrimoine aux visiteurs est primordiale. En effet, tout l'intérêt d'un patrimoine réside dans le fait qu'il va être compris, interprété et transmis de génération en génération.
- La plupart des patrimoines peuvent être valorisés dans un centre d'interprétation. Cependant, certains s'y prêtent mieux que d'autres. Nous en relevons deux catégories : « le patrimoine immatériel ou intangible, diffus, lié à des faits héroïques, sans trace pittoresque ou remarquable, ni archive spectaculaire ou item digne d'être exhibé. Et d'autre part, le patrimoine malaisé à percevoir, diffus, caché, difficile d'accès, souterrain ou sous les eaux » (2009, p 26). Nous voyons que la deuxième catégorie correspond au futur centre d'interprétation des minières de Spiennes, un site archéologique très difficile d'accès.
- Le centre d'interprétation se doit également de respecter l'intégrité du patrimoine. Les aménagements et le flux de visiteurs ne doivent en rien détériorer les lieux. C'est pour cela qu'à Spiennes, les architectes ont fait le choix d'une enveloppe naturelle qui se pose sur les minières. Nous y reviendrons par la suite.

1.3.3 Musée VS centre d'interprétation

A la lecture de ce qui précède, il nous est difficile d'affirmer qu'un centre d'interprétation n'est pas un musée⁵⁰, bien que leurs caractéristiques respectives soient assez différentes.

Tout ici est affaire de nuance ... voire ... d'interprétation. Comme le précise Serge Chaumier et Daniel Jacobi (2009, p 10): « Si le musée se caractérise par la constitution d'une collection à partir de laquelle il s'organise et envisage sa valorisation sous la forme d'une communication (partielle) avec des publics, c'est moins l'absence de collection ou de patrimoine, comme il a été dit parfois, que son caractère secondaire ou périphérique qu'exprime la démarche du centre d'interprétation. Celle-ci opère un déplacement de priorité : c'est moins le patrimoine qui est premier que le discours que l'on propose au public et les buts que l'on assigne à sa perception comme à son appropriation. »

L'essence même d'un centre d'interprétation n'est donc pas la constitution d'une collection ou d'un patrimoine, comme nous l'avons vu plus haut, c'est bien ce que l'on souhaite en dire et communiquer au public qui prime.

Le musée résulte du processus de collecte, recollement, analyse, sélection et filtre ; ceci pour ensuite exposer un nombre limité d'œuvres issues d'une sélection rigoureuse. Le visiteur suit un parcours tracé d'avance et n'a pas la possibilité de s'en écarter. Le centre d'interprétation, quant à lui, porte sur un ensemble discontinu et dispersé, impossible à rassembler et à condenser dans un lieu restreint. Il traite d'un patrimoine qui ne pourrait pas être abrité et contenu dans les réserves ou les expositions traditionnelles d'un musée. Cela correspond donc à toute zone, site, trace ou vestige dans lequel ce qui est intéressant est quasi invisible, caché, illisible. Il faut apprendre à y découvrir et imaginer les approches singulières afin de les cerner.

Afin de valoriser ces patrimoines, les centres d'interprétation vont transmettre de l'information pour faire comprendre leurs richesses au visiteur, pour les lui faire aimer, pour qu'il les respecte. Cela fait intervenir les sentiments et l'affect du public. Celui-ci est réellement au centre de toutes les attentions, contrairement aux musées où la collection est au cœur du lieu.

⁵⁰ Voir p 21

Une autre source de confusion est possible entre les concepts de musées et de centres d'interprétation. En effet, l'un et l'autre ont recourt aux mêmes types d'exposition et aux mêmes types de dispositifs muséographiques. Ainsi, les spectacles multimédias dont les centres d'interprétation sont très friands sont très utilisés par certains musées tandis que les maquettes ou les dioramas – dispositifs muséaux de référence – sont très souvent mobilisés par les centres d'interprétation⁵¹. Par ailleurs, comme le souligne encore Chaumier et Jacobi, ce sont les mêmes architectes et les mêmes scénographes et muséographes qui imaginent et réalisent et les musées et les centres d'interprétation.

Revenons au cas qui nous intéresse aujourd'hui, à savoir les minières néolithiques de Spiennes. Suite à une rencontre avec la conservatrice des patrimoines Unesco à Mons, Manuela Valentino, nous apprenons que de nombreux projets de valorisation ont déjà été proposés par le passé⁵². Cependant, ceux-ci étaient toujours jugés trop impactant pour le sol archéologique. Les architectes souhaitaient que le visiteur arrive directement dans les minières, ce qui signifiait percer le sol pour y installer un dispositif d'accès. La Région wallonne n'a accepté aucun de ces projets. Lorsque Mons a été désignée capitale culturelle en 2015, les choses se sont accélérées. Le projet a été revu et on parle désormais d'un Centre d'interprétation. Ce choix semble tout à fait opportun au vu du type de patrimoine à protéger.

Le Centre a été pensé pour préserver ce patrimoine et permettre aux visiteurs de prendre conscience de la richesse de ces mines vieilles de 6000 ans, en se rendant directement au cœur des mines. Les architectes du bureau Holoff ont envisagé le projet dans le respect de la zone archéologique. Ils ont créé une espèce d'enveloppe protectrice ayant un impact très limité sur le sol. Il n'y aura par exemple pas de pieux dans le sol. Cette enveloppe sera aussi naturelle que possible, il s'agira d'une enveloppe qui respire⁵³. Il n'y aura pas de chauffage à l'intérieur, dans un souci de préservation de la craie.

Ce futur Centre est entièrement pensé à la fois en fonction du public, afin que celui-ci ait une vision la plus précise possible de ce qu'était la vie au néolithique, et également en fonction de la nécessité de protéger les minières. Cela fait partie des prérogatives d'un centre d'interprétation. Il doit susciter des pratiques qui engendreront des actions concrètes de

⁵¹ CHAUMIER S. et JACOBI D., (mis en ligne le 21 janvier 2011) *Nouveaux regards sur l'interprétation et les centres d'interprétation*, La Lettre de l'OCIM en ligne, page consultée le 16 juin 2013, <http://ocim.revues.org/348>

⁵² Voir annexe n°1

⁵³ Voir annexe n°4

protection et de sauvegarde du patrimoine. Son objectif ne se limite donc pas à la découverte d'un patrimoine, il va plus loin et souhaite que le visiteur prenne conscience de son impact et devienne un défenseur du patrimoine.

1.3.4 La recherche

Les musées ont toujours été un lieu de recherche et de production de connaissance. Nous avons abordé cette question plus haut dans ce mémoire⁵⁴. Il en va de même pour les centres d'interprétation où la recherche occupe une place très importante. En effet, elle intervient avant même la création du centre, traduite en recherche historique, ethnologique ou écologique, travail d'archives, relevés de terrains, archéologie industrielle, inventaires des techniques, etc. Le discours qui sera transmis au public doit être parfaitement précis et scientifiquement irréprochable.

Pour pouvoir préserver, protéger et restaurer le patrimoine après l'ouverture, il est également important de garder un certain niveau de recherche. Le projet du *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes* a été pensé autour de trois éléments : les fouilles, l'exposition à l'intérieur du centre, et la balade autour du site. Une équipe d'archéologues de la Société de Recherche Préhistorique en Hainaut et de la région Wallonne sera présente sur le site sans limite temporelle préétablie, afin de continuer à l'étudier pour en apprendre toujours plus sur l'époque néolithique⁵⁵.

1.3.5 Les centres d'interprétation en Wallonie

L'expression « centre d'interprétation », dont on a vu qu'elle correspondait à un espace où le public est au centre de toutes les attentions, apparaît dès le début des années nonante en Belgique. Noémie Drouguet (2009, p 59-61) étudie le développement des centres d'interprétation en Wallonie et nous précise que le terme est encore aujourd'hui assez méconnu du grand public et parfois mal employé par les professionnels. Cependant, on voit rapidement une multiplication du nombre de centres d'interprétation, plutôt à caractère ludique avec des activités attractives, en marge des musées. Ce développement, relativement récent, est probablement lié à la création de la région wallonne, ainsi qu'à l'élargissement de

⁵⁴ Voir p19

⁵⁵ Si tel sera le cas à Spiennes, ce n'est pas partout. Certains centres n'entreprennent plus de recherche lorsque l'exposition est mise en place. Cette facette est donc parfois négligée dans les centres d'interprétation. Les musées, quant à eux, doivent théoriquement poursuivre leurs activités de recherche sur les collections. Mais nous avons vu que ceux-ci ont parfois tendance à l'oublier au profit du marketing, de la gestion des ressources, etc.

ses compétences institutionnelles en 1989 et 1993. En effet, depuis 1970, la Belgique devient un état fédéral dans lequel cohabitent trois régions et trois communautés. Le pouvoir fédéral exerce ses compétences (défense, sécurité sociale, justice, politique étrangère,...) sur l'ensemble du territoire. En Wallonie (qui exclut Bruxelles), les compétences étaient alors réparties entre la Région wallonne et la Communauté française.

En mai 2012, suite à la décision du Parlement et du Gouvernement de la Communauté française, la Communauté française de Belgique est rebaptisée « Fédération Wallonie-Bruxelles ». Ses compétences s'exercent dans les matières liées à la personne, l'enseignement, la culture, le Sport, la Jeunesse, la Santé... La région Wallonne, quant à elle, est en charge de l'économie, du tourisme, de l'aménagement du territoire, de l'environnement, ...

Selon le détail des compétences respectives, nous voyons que le patrimoine culturel, les musées et les autres institutions scientifiques culturelles, à l'exception des monuments et des sites, sont du ressort de la Fédération Wallonie-Bruxelles⁵⁶ tandis que le tourisme, le patrimoine immobilier, les monuments, les sites et fouilles dépendent de la Région Wallonne⁵⁷.

Les centres d'interprétation étant rattachés au tourisme, ils dépendaient donc la Région Wallonne. Les musées, quant à eux, dépendaient de la Fédération. Les deux n'avaient donc pas le même pouvoir subsidiant.

La situation politique influence nettement ce milieu. Les centres d'interprétation en Wallonie sont envisagés comme des attractions dans le but de promouvoir une ville, une région, une activité ou du folklore. L'idée étant d'attirer le public et d'en obtenir des retombées économiques et touristiques. Il doit se démarquer d'un musée afin de pouvoir prétendre à un financement de la Région, qui se porte mieux financièrement que la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'implantation d'un centre d'interprétation peut également être vue comme le point de départ d'une visite qui dépasse largement les murs du centre. Drouguet (2009, p 68) ajoute que « comme dans les parcs nationaux américains, le centre d'interprétation est une porte d'entrée, une première étape dans la découverte d'un milieu, d'une ville, d'une région ». On peut dire que c'est la stratégie qui a été choisie à Mons. En effet, le Pôle Muséal va développer six

⁵⁶ Voir annexe n°6

⁵⁷ Voir annexe n°7

nouveaux sites muséaux, donc trois seront consacrés à un patrimoine reconnu par l'Unesco. Lorsqu'un visiteur se rendra aux minières de Spiennes, il retrouvera également toutes les informations sur les autres centres et pourra ainsi découvrir l'ensemble de l'offre culturelle montoise. Chaque site peut être envisagé comme un tremplin vers un autre.

1.3.6 Menaces

Lorsque l'on plante un centre d'interprétation, c'est le plus souvent dans l'idée de redynamiser une région, pour y relancer le tourisme et l'économie. On en fait un centre d'attraction afin d'attirer un maximum de public. En effet, le succès d'un centre d'interprétation dépend essentiellement du taux de fréquentation. A l'inverse, la réussite d'un musée repose sur la qualité de ses collections, l'audience passe en second plan si les collections présentées sont particulièrement prestigieuses.

En Belgique, les musées et centres d'interprétation ont une empreinte politique car ils sont en partie financés par les autorités publiques. En fonction de la tournure que le projet souhaite prendre, il devra correspondre aux critères soit de la communauté française pour les musées, soit de la région Wallonne pour les centres d'interprétation. Par la suite, c'est toujours le monde politique qui pourra financer d'éventuelles rénovations, ou envisagera carrément de faire disparaître une institution.

Il est assez évident qu'un musée ne pourra pas s'autofinancer, ils auront donc toujours besoin de subsides. En revanche, les attractions touristiques, dont font partie les centres d'interprétation, doivent pouvoir assurer leur survie financière. La région sera plus réticente à fournir à nouveau de l'argent si le centre est en difficulté, cela représenterait un aveu d'échec. Il y a donc un risque de dérive vers l'unique attrait touristique. Il est possible que certains centres se consacrent uniquement aux attractions pour le grand public, reléguant le patrimoine et sa préservation en second plan.

Chaumier et Jacobi (2009, p 15) s'interrogent sur l'avenir des centres d'interprétation. « Ne risquent-ils pas de devenir des centres de loisirs et d'attractions afin de séduire le grand public et assurer leur survie? »

2. Les acteurs

Passons maintenant en revue les acteurs qui interviennent dans le monde muséal et communicationnel.

2.1 Le conservateur et les gestionnaires

Le conservateur a toujours été présent dans le monde muséal⁵⁸. Cependant, Mairesse (2010, p 11) nous fait remarquer que depuis quelques années, le conservateur a dû déléguer certaines de ses fonctions au profit des nombreuses nouvelles professions venues compléter l'équipe muséale. En effet, le musée possède un rôle pédagogique de plus en plus important, ce qui a entraîné le développement d'un service éducatif composé notamment de guides conférenciers, d'éducateurs, de médiateurs ou encore d'un service d'étude des publics. Par la suite, au vu du développement important des collections, de nouveaux spécialistes ont fait leur entrée : les gestionnaires de réserves, les régisseurs, les documentalistes chargés de l'inventaire, les responsables de la sécurité, etc.

A l'origine, le conservateur avait toutes ces tâches en charge. Désormais, il est beaucoup plus spécialisé et s'occupe exclusivement de la partie scientifique, à savoir la conservation des œuvres. Cependant, sa fonction se voit souvent remise en question au profit de la gestion ou l'administration du lieu. En effet, la qualité scientifique des collections n'est plus suffisante pour faire fonctionner une institution muséale, il est impératif de réfléchir à une gestion efficace pour répondre aux nouveaux standards muséaux. Le conservateur devra travailler en étroite collaboration avec l'équipe en charge de la gestion. Dans certains cas, il devra même assimiler cette nouvelle tâche. C'est un profil assez difficile à trouver car il mêle des disciplines tout à fait différentes. Il faut donc être vigilant et préférer un scientifique formé à la gestion que l'inverse.

Les nouvelles missions commerciales des musées requièrent donc des profils de plus en plus orientés « économiques ». Il est important de trouver le juste milieu entre rentabilité et science, afin de ne pas perdre l'essence même du musée.

⁵⁸ Voyons le monde muséal au sens large, c'est-à-dire, en incluant les centres d'interprétation

2.2 La communication et les métiers associés dans les musées modernes

Nous remarquons que la communication dans le secteur muséal est un élément qui apparaît dès 1974, dans la définition formulée par l'ICOM. On retrouve à nouveau cette idée dans la définition actualisée de 2007. Le caractère communiquant du musée est donc avéré depuis de nombreuses années.

Devallées et Mairesse⁵⁹ (2011, p 71) nous rappellent que par le passé, la fonction principale du musée consistait à conserver ses richesses culturelles ou naturelles, et éventuellement, de les exposer. Le musée n'était pas envisagé comme une institution communicante mais plutôt comme un coffre-fort renfermant des trésors inestimables. Désormais, et ce dans la perspective de la définition de l'ICOM, la communication muséale est vue comme le partage, avec les différents publics, des objets faisant partie de la collection et des informations résultant de la recherche effectuée sur ces objets. Aujourd'hui, le musée est donc un lieu de communication à part entière, conçu pour transmettre un message bien spécifique aux visiteurs.

Cette idée d'un message muséal n'est apparue qu'assez tardivement car le récepteur est longtemps demeuré une inconnue. On ne s'intéressait pas encore à cet acteur, pourtant indispensable. On ne voyait pas l'intérêt d'un discours préétabli. Les études de fréquentation et les enquêtes sur les publics ont permis de mieux comprendre le public auquel on s'adresse et ont considérablement aidé aux réflexions. Le musée et les centres d'interprétation sont devenus des institutions communicantes à part entière, et de nouvelles professions ont été créées pour répondre aux lacunes.

Carole et Marion Benaiteau, Olivia Berthon et Anne Lemonnier (2012, p 39) traitent de ces questions. Elles prennent l'exemple du scénographe, grâce auquel l'exposition prend forme dans l'espace. Il conçoit le parcours selon la structure des lieux et ses contraintes techniques. C'est donc un personnage très important au niveau communicationnel car il transcrit le concept imaginé par le conservateur, et le met en forme pour le public. Il va créer une atmosphère générale et des ambiances particulières en fonction des thèmes abordés. Deux scénographes n'auront jamais la même interprétation d'une exposition.

⁵⁹ DESVALLÉES A., MAIRESSE F., (2011), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Colin

Le chargé de communication (2012, p 111-129) a également un rôle essentiel auprès du public. C'est lui qui, au préalable, établit le plan de communication. Il va définir les objectifs et les moyens de communication adéquats afin de toucher le public cible, et ce, en établissant un budget raisonnable. Le plan de communication va permettre d'organiser chronologiquement les différentes actions de communication qui seront entreprises. Cela comprend les relations avec la presse (fournir communiqués et dossiers de presse, organiser les conférences ou visites de presse), la communication directe avec le public cible (flyers, catalogues, réseaux sociaux, partenariats, etc.) Il faut donc toujours entretenir l'image et la réputation du musée.

Le graphiste (2012, p 65) occupe également une place très importante, travaillant en collaboration avec le chargé de communication. En effet, c'est lui qui prend en charge la mise en forme du contenu textuel fourni par le chargé de communication. Cela se traduit par la création de nombreux supports associés à l'exposition ou au contenu du musée. Pour cela, il va élaborer une charte graphique, qui traduit tous les aspects de l'identité graphique du musée. C'est donc lui qui transmet le message visuel au public, via les supports qu'il aura produits.

Le médiateur (2012, p 133-143) culturel va, quant à lui, imaginer les dispositifs qui permettront aux visiteurs d'apprécier leur visite et d'en retirer un maximum. Il se doit d'être à l'écoute des publics afin de répondre à leurs attentes en proposant des projets spécifiques pour chacun. Il garantit donc l'accès physique, social et intellectuel du musée pour le plus grand nombre. Pour cela, il pourra par exemple organiser des visites spécifiques pour les personnes handicapées, pour le jeune public, pour des catégories de publics particulièrement intéressés par la thématique, etc.

Nous retrouverons ces différents métiers dans le projet du futur *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes*. Nous verrons qu'ils jouent tous un rôle bien spécifique et permettent une gestion la plus efficace possible.

3. Capitale Européenne de la Culture

Approfondissons à présent le concept de capitale culturelle, ainsi que son application au cas de Mons 2015.

3.1 Historique

Ce concept est né en 1985, à l'initiative de Melina Mercouri et Jack Lang, alors ministres grec et français de la culture. Cela va se concrétiser le 13 juin 1985, lorsque le projet de « ville européenne de la culture » a été lancé par la « résolution des ministres européens de la culture ».

Depuis son origine en 1985 jusqu'en 2004, les villes européennes de la culture ont été choisies par les ministres de la culture des États membres, en respectant des critères de sélections préétablis.

Dès 2005, on actualise légèrement le concept en remplaçant « ville européenne de la culture » par le terme « capitale européenne de la culture ». Les villes accueilleront désormais l'événement à tour de rôle dans un ordre défini, et devront obligatoirement faire partie de l'Union Européenne.

L'action connaît un succès grandissant. L'Union Européenne améliore toujours plus la structure. Elle propose par exemple la création d'un jury international afin d'évaluer de façon impartiale les propositions des villes candidates, en fonction de critères précis. Les pays européens non membres de l'Union peuvent également présenter leur candidature. Cet état des choses reste valable jusqu'en 2012.

Malgré son succès, une étude sur l'économie de la culture en Europe, réalisée par KEA European Affairs en 2006, montre qu'il y a toute une série de lacunes dans la procédure en vigueur jusque là ⁶⁰:

- manque de concurrence: certains pays organisaient un concours national basé sur leurs propres critères et ne proposaient qu'une seule ville;
- manque de suivi après la sélection de la ville;

⁶⁰Commission Européenne, *Historique des Capitales européennes de la culture*, page consultée le 11/06/2013, http://ec.europa.eu/culture/our-programmes-and-actions/capitals/history-of-the-capitals_fr.htm

- incapacité à démontrer avec suffisamment de clarté la valeur ajoutée européenne de l'événement.

Ce constat a conduit à une révision de la procédure de sélection. Elle entrera en vigueur dès 2013 et favorisera la concurrence entre les villes des pays devant accueillir l'événement. Les propositions seront évaluées par un jury international composé de 13 membres, en fonction de critères précis.

3.2 Procédures de sélection

« Selon la nouvelle procédure, les pays qui accueillent l'événement sont désormais responsables de la sélection des villes.

- Les autorités responsables de la sélection dans chaque pays publient un appel à candidatures six ans avant l'événement.
- Les villes intéressées doivent présenter leur proposition en remplissant un questionnaire, dans un délai de dix mois environ.
- Présélection: un jury composé d'experts indépendants issus du domaine de la culture se réunit environ cinq ans avant l'événement pour évaluer les premières propositions sur la base des critères établis et pour effectuer une première sélection. Les villes retenues sont invitées à présenter des candidatures plus détaillées.
- Sélection finale: le jury se réunit environ neuf mois après la réunion de présélection pour évaluer les propositions finales et pour recommander une ville par pays concerné. »⁶¹

Ces villes doivent présenter leur candidature au Parlement européen, au Conseil, à la Commission et au Comité des régions.

⁶¹ Commission européenne, *choix d'une capitale*, page consultée le 11/06/2013, http://ec.europa.eu/culture/our-programmes-and-actions/capitals/choosing-a-capital_fr.htm

Voici un récapitulatif chronologique des étapes à suivre⁶² :

Chronologie (en années, n étant l'année de la manifestation, qui commence au 1 ^{er} janvier)	Etape de la procédure	Organe responsable
n-6 (par exemple, fin 2006 pour le titre 2013)	Appel à candidatures	État membre (EM)
n-6+10 mois	Date limite pour répondre à l'appel à candidatures	Villes candidates
n-5 (par exemple, fin 2007 pour le titre 2013)	Réunion du jury de présélection dans l'EM concerné => liste de villes présélectionnées (13 experts)	État membre (EM)
n-5 + 9 mois	Réunion du jury de sélection finale dans l'EM concerné (13 experts)	État membre (EM)
n-4 (par exemple, fin 2008 pour l'année 2013)	Notification de la candidature d'une ville aux institutions européennes	État membre (EM)
n-4 + 3 mois	Avis du Parlement européen relatif à cette candidature	Parlement Européen
	Désignation de la capitale européenne de la culture	Conseil des Ministres de l'Union européenne

3.3 Critères et objectifs⁶³

Ce concept vise à préserver la diversité et la richesse culturelle des villes candidates, mais permet aussi de renforcer l'identité européenne de ces villes en encourageant la participation citoyenne. En effet, les projets proposés par les villes candidates doivent inclure les citoyens de la ville et de ses environs, mais aussi attirer des citoyens vivant à l'étranger. Cela permet des retombées importantes au niveau économique, culturel, touristique et médiatique. Les projets doivent être pensés pour durer, pour permettre à la ville de se développer sur le long terme. Ces critères sont très importants pour le jury lors de la sélection.

⁶² Commission européenne, *le choix d'une capitale*, page consultée le 11/06/2013, http://ec.europa.eu/culture/our-programmes-and-actions/capitals/choosing-a-capital_fr.htm

⁶³ Commission Européenne, *Critères de sélection*, page consultée le 11/06/2013, http://ec.europa.eu/culture/our-programmes-and-actions/capitals/selection-criteria_fr.htm

D'autres facteurs sont à prendre en compte⁶⁴ :

- La gouvernance: une structure solide, gérée par des personnes compétentes jouissant d'une certaine indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques tout en bénéficiant de leur soutien.
- Les finances: la candidature doit présenter un budget fiable, avec un engagement ferme de la part des sources locales, nationales et privées.
- Le programme: le programme figurant dans le dossier de candidature initial doit fournir une bonne indication de ce que l'on peut attendre d'une année entière de projets culturels, mais il doit laisser la possibilité d'une évolution et de modifications éventuelles.
- La stratégie de communication: les grandes villes aspirent probablement à faire souvent les gros titres des actualités internationales. Les villes plus petites tendent à percevoir la communication sous un autre angle et cherchent à tirer parti le plus possible de leur réseau de villes et de régions partenaires.

3.4 Mons 2015

Mons a été sélectionné et deviendra donc capitale européenne de la culture en 2015. La ville a décidé de placer cette année sous le slogan « *where technology meets culture* ». Ces deux aspects seront mis en avant tout au long de l'année au travers de différents projets et événements.

Les thèmes culturels qui seront abordés à Mons en 2015 sont « Image, Son, Mot et Mémoire »⁶⁵

3.4.1 La Fondation Mons 2015

Comme expliqué ci-dessus, la ville sélectionnée doit respecter la volonté de la commission européenne qui impose de passer par une structure externe aux pouvoirs publics pour la mise en place de la manifestation. Cependant, il est évident qu'elle doit bénéficier de leur soutien. Pour répondre à cette exigence, la ville a mis sur pied la Fondation Mons 2015, qui pilote

⁶⁴ Idem

⁶⁵ Mons 2015, capitale européenne de la culture, *événement*, page consulté le 11/06/2013, <http://www.mons2015.eu/fr/mons-2015/>

l'ensemble du projet. Elle est donc tout à fait autonome et indépendante, et est administrée par un Conseil d'administration.

C'est cette même Fondation qui a préparé et soutenu la candidature depuis l'origine du projet. Elle se charge désormais de la réalisation de l'ensemble des manifestations qui seront organisées durant cette année. Pour cela, elle est dotée de fonds publics et privés, qui sont gérés par l'intermédiaire de la Fondation Roi Baudouin.

La Fondation Mons 2015 a rédigé une charte afin de garantir le respect des règles de bonne gouvernance, de transparence, de responsabilité et d'efficacité. Elle reprend les obligations et le fonctionnement des différents organes de la Fondation Mons 2015⁶⁶. Elle peut être modifiée à tout moment si nécessaire.

3.4.2 *Ses projets*

De nombreux projets seront développés durant cette année. La Fondation les répartit en quatre catégories distinctes⁶⁷ :

- Les projets structurants

Cela reprend les grandes expositions qui auront lieu en 2015 telles que l'exposition Van Gogh au BAM ou Verlaine aux Anciens Abattoirs. Ces noms mondialement reconnus apporteront une plus-value incontestable à la programmation. Il s'agit également des fêtes d'ouverture et de clôture de l'année 2015. Nous y retrouvons aussi les grands axes théâtraux, musicaux, littéraires, technologiques, etc. La ville mettra également à l'honneur son partenaire de 2015, la ville Tchèque de Pilsen.

- Les projets des 14 villes partenaires

La fondation a créé des partenariats avec 14 villes belges et du nord de la France : Antwerpen, Brugge, Bruxelles, Charleroi, Gent, Kortrijk, La Louvière, Liège, Lille, Maubeuge, Mechelen (principal partenaire flamand), Namur, Tournai (Wapi) et Valenciennes.

Chacune de ces villes mettra sur pied un seul projet. Ils viendront ainsi rythmer l'année tout en mettant en évidence le statut européen de Mons.

⁶⁶ Charte de la Fondation Mons 2015, page consultée le 11/06/2013, PDF en ligne, http://www.mons2015.eu/public/uploaded/Charte_de_la_Fondation_Mons_2015lightcorrvcghm.pdf

⁶⁷ Mons 2015, capitale européenne de la culture thèmes, page consultée le 11/06/2013, <http://www.mons2015.eu/fr/mons-2015/thema/>.

- Les projets des institutions partenaires

Nous parlons ici des projets muséaux de la ville de Mons, à savoir l'ouverture de 6 sites qui s'ajouteront au Pôle Muséal d'ici à 2015⁶⁸. Le futur *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes* entre donc dans cette catégorie. A cela s'ajoutent les institutions musicales et dramatiques. Ces institutions seront mises en avant par le biais de différents projets originaux.

- Les projets citoyens

La Fondation a fait appel aux citoyens afin que ceux-ci participent un maximum à la dynamique de la capitale. Pour cela, ils ont lancé une bourse à projets qui a réuni pas moins de 527 candidatures avec des thématiques très diverses telles que le patrimoine, les nouvelles technologies, la place des enfants, les spectacles, la musique, les installations dans la ville, etc. Un jury a ensuite été chargé de faire une sélection. Ce sont donc 22 projets qui viendront s'ajouter à la programmation de Mons 2015.

Mais la Fondation travaille déjà à la mise en place et au succès de la capitale avec des projets tels que « j'aurai 20 ans en 2015 », « les ambassadeurs », etc.

3.5 Collaboration mise en place avec le Pôle Muséal

La Fondation travaille en étroite collaboration avec la ville, comme la commission Européenne le demande. Cette coopération est détaillée dans la charte de la Fondation, afin qu'il y ait un maximum de transparence.

Nous voyons par exemple qu'un « comité de suivi », comprenant le Manège, la Ville et la Fondation, se réunit une fois par mois afin d'assurer la coordination des tâches. C'est lors de ces réunions que l'on discute des domaines artistiques et culturels pilotés par les services de la Ville de Mons, dont notamment les arts plastiques et les initiatives associatives.

Il est également clairement expliqué dans la charte que, malgré le fait que la ville délègue l'organisation et la préparation à la Fondation, elle garde la maîtrise de la manifestation. C'est pourquoi des représentants de la Ville participent à différents niveaux (au niveau du CA de la Fondation ou au sein du comité de suivi)

⁶⁸ Voir p 14

➤ CONCLUSION

Nous avons à présent passé en revue les principaux concepts utiles à notre étude, leurs historiques, mais aussi les limites et les menaces de chacun. Nous comprenons désormais le choix du Pôle Muséal d'avoir opté pour un centre d'interprétation afin de valoriser les minières de Spiennes, et non pas un musée classique. Nous avons également étudié le patrimoine, ainsi que les événements majeurs de l'histoire de ce concept. Cela nous permet de comprendre comment doit être géré un patrimoine reconnu par l'Unesco, comme les minières de Spiennes. En effet, l'équipe doit travailler en respectant les prérogatives dictées par l'Unesco, telles que nous les avons détaillées plus haut.

Nous avons également une idée plus précise des acteurs qui interviennent dans la gestion et la communication d'une institution muséale. Nous verrons par la suite que cela s'applique également au futur *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes*.

Nous avons ensuite entrepris l'étude de l'historique du concept de Capitale Européenne de la culture. Nous avons aussi établi les critères de sélection ainsi que les objectifs des villes candidates. Cela nous a permis de comprendre le fonctionnement et les projets de la Fondation Mons 2015.

Partie pragmatique

➤ INTRODUCTION

Maintenant que nous avons posé les bases théoriques qui nous permettent de mieux appréhender les concepts utiles à notre étude du futur *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes*, nous pouvons passer à une analyse pragmatique du sujet. En effet, ce mémoire-projet a pour but d'exploiter les différentes facettes du projet du futur Centre.

Nous avons déjà abordé, dans la mise en contexte, les origines du projet du futur *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes*, ainsi que l'importance de préserver ce patrimoine vieux de 6000 ans⁶⁹. La reconnaissance du site par l'Unesco en 2000 et la désignation de Mons en tant que Capitale Européenne de la culture ont donné un nouveau souffle au projet. Nous allons maintenant étudier les différentes étapes de la création et la communication autour du futur Centre.

1. Etapes de la création du Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes

1.1 Emergence d'un nouveau projet

Le projet du futur *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes* n'est pas nouveau. En effet, cela fait de nombreuses années que la ville souhaite valoriser ce patrimoine unique. Afin de déterminer les enjeux communicationnels autour de ce projet, objet de notre étude, nous allons retracer les différentes étapes qui ont permis au projet de prendre forme. Pour cela, nous allons nous appuyer sur les dires de la conservatrice des sites Unesco à Mons, recueillis lors de différentes rencontres⁷⁰.

⁶⁹Voir p17

⁷⁰ Voir annexe n°1 et 3

1.1.1 Éléments déterminants

L'Unesco a reconnu les minières de Spiennes en tant que patrimoine mondial de l'humanité en 2000. Cette reconnaissance a influencé l'avancée du projet dans le sens où elle représente un atout au niveau du tourisme et permet des retombées économiques non négligeables. Les touristes ont en général une bonne connaissance de ce label de qualité et y sont attentifs. Nous pouvons le constater dans les autres sites mondiaux de l'Unesco, qui connaissent des taux de fréquentation record. Notons cependant que l'Unesco n'apporte aucun soutien financier aux patrimoines qu'elle reconnaît, sauf éventuellement en temps de guerre ou si le patrimoine se trouve réellement en péril. Il ne s'agit donc pas d'un véritable partenaire mais bien d'un label prestigieux qui est aussi un garde-fou pour ce qui touche aux questions de conservation. L'Unesco tient à ce que les pays où se situe le patrimoine soient attentifs à sa préservation mais aussi à sa valorisation. L'Unesco pourra d'ailleurs supprimer un site de la liste des patrimoines reconnus dans certains cas⁷¹.

Un autre élément est venu accélérer le dossier des minières: la désignation de Mons en tant que Capitale Européenne de la Culture en 2015. La combinaison de cette désignation et des différentes reconnaissances Unesco à Mons⁷² donne un nouvel élan culturel à la ville et différents projets muséaux sont proposés. L'idée du Pôle Muséal germe dans les esprits⁷³. Dans le cas des minières de Spiennes, la ville a rapidement compris l'importance d'exploiter ce site et a donc procédé à l'achat des parcelles⁷⁴ où se situent les minières les plus facilement accessibles et exploitables, à Petit-Spiennes.

En 2010, le cabinet du bourgmestre de la ville de Mons a monté un dossier beaucoup plus ambitieux que les précédents (voir mise en contexte). En effet, la nouvelle dynamique pousse le cabinet, avec le soutien des archéologues de la Région wallonne, à faire une demande pour l'obtention de subsides Européens afin de financer le futur Centre d'interprétation. Pour cela, il a fallu réaliser une fiche projet exposant clairement la dimension archéologique du site. La ville veut mettre les fouilles en valeur au maximum afin d'explorer davantage le site et de permettre d'en apprendre toujours plus sur le néolithique. Comme nous l'avons expliqué plus

⁷¹ Voir page 37

⁷² L'Unesco a également reconnu la Ducasse Rituelle en tant que patrimoine immatériel en 2005 et le Beffroi en 1999, dans le cadre d'une candidature collective.

⁷³ Voir p14

⁷⁴ Il a fallu pour cela exproprier la SRPH. En effet, le terrain de recherche appartenait à l'ASBL. Un accord a été passé entre la SRPH et la ville. Ces archéologues, qui ont une très bonne connaissance du site, s'occuperaient des fouilles et de la valorisation jusqu'à ce que le chantier débute. Pour cela, ils ont organisé des visites guidées en sous sol une fois par mois et aux journées du patrimoine. Cela représentait déjà près de 1000 personnes par mois.

haut, la recherche occupera une place très importante dans ce Centre, il ne s'agira pas d'un simple lieu d'exposition de traces archéologiques. La SRPH (Société de Recherche Préhistorique en Hainaut) est d'ailleurs présente de façon permanente sur le site. Ce groupe réalise des fouilles archéologiques dans la région de Mons depuis près de 50 ans. Ces archéologues ont ainsi mis au jour des vestiges pré- et protohistoriques à Obourg, Masnuy-Saint-Jean, Harmignies, Mesvin, Givry et plus particulièrement à Spiennes. Ils ont également collaboré aux recherches menées par l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, permettant ainsi de recueillir les plus anciens témoignages de la présence humaine en Hainaut. Depuis 1997, la SRPH reçoit un subside de la Région Wallonne.

Actuellement, les archéologues de la SRPH (à savoir 1 ou 2 personnes, selon les subsides de la Région) travaillent sur deux chantiers majeurs de Spiennes. Le premier vise la mise au jour de deux puits néolithiques connexes ainsi que la fouille des minières sous-jacentes à ces puits; le second consiste en la fouille d'une tête de puits d'une autre mine néolithique déjà repérée auparavant.

En Belgique, c'est la région qui est compétente en matière d'archéologie et qui octroie les autorisations via la DGO4, la Direction Générale Opérationnelle de l'aménagement du territoire, du logement, du patrimoine et de l'énergie⁷⁵. Cette dernière a, entre autres, des compétences en matière de patrimoine. Trois services sont concernés : le service des monuments et des sites, le service de l'archéologie et la cellule de l'inventaire du patrimoine immobilier culturel. C'est bien sûr le service de l'archéologie qui intervient à Spiennes, sa mission étant d'assurer la gestion de ce patrimoine archéologique. Le service travaille aussi à la réalisation et à la mise à jour d'un inventaire des sites archéologiques, remet un avis circonstancié dans le cadre de la délivrance des autorisations de fouilles et apporte une aide scientifique, technique et matérielle aux personnes ou aux organismes autorisés à entreprendre des fouilles archéologiques⁷⁶.

Dans le cas de Spiennes, la DGO4 a détaché une archéologue et deux techniciens sur le site afin d'y travailler de façon permanente. Ceci est très rare en Wallonie. Le plus souvent, il s'agit juste de fouilles temporaires afin d'assurer le suivi sur les chantiers. Les fouilles de

⁷⁵ La DGO4 s'est formée en plusieurs étapes : dans les années 80, ses compétences se limitaient à l'aménagement du territoire (+ l'urbanisme) et le logement. On parle alors de la DGATL. Le patrimoine s'ajoute aux compétences en 1988 et l'administration devient la DGATLP. Pour finir, l'énergie est incluse en 2008 pour former la DGO4 définitive.

⁷⁶ DGO4, *qui sommes nous ?*, page consultée le 24/06/2013, PDF en ligne, http://dgo4.spw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/DGATLP/Dwnld/QSN_DGO4_2012.pdf.

longues durées, comme à Spiennes, sont assez exceptionnelles. Cette archéologue travaille à la station de recherche « Camp-à-Cayaux », de l'autre côté de Spiennes. La SRPH, quant à elle, concentre ses fouilles à Petit Spiennes. Cela permet d'avoir une couverture complète du site et notamment de découvrir de nombreux objets.

Ces différents groupes travaillent en étroite collaboration pour bien des aspects. Il n'existe d'ailleurs pas de distinction claire, au niveau du personnel, entre la SRPH et la Région. En effet, les archéologues permutent entre l'un et l'autre en fonction des besoins.

A coté de cela, un dossier financier a été mis sur pied afin de présenter les coûts que cela engendrerait. L'Europe a validé le projet et financera donc une partie du futur Centre. Il y a tout de même une condition : le subside européen ne doit jamais dépasser 80% de la somme totale. Les 20 autres % devront être assurés par la ville, ainsi que les dépassements dus au chantier. Cependant, dans le cas de Spiennes, des contacts réguliers ont été entretenus entre la ville et l'Europe. Les spécificités du chantier ont d'ailleurs conduit à une deuxième sollicitation de fonds afin de couvrir des frais supplémentaires non prévus dans le dossier initial. L'Europe suit donc le projet et n'hésite pas à y apporter toute l'aide nécessaire, dans la mesure du possible.

1.1.2 Mise en place du dossier

Une fois que l'Europe a eu accepté de financer le projet, on a pu commencer à travailler de façon plus concrète à ce dossier. L'équipe s'est attelée à la rédaction des cahiers des charges, reprenant les détails concernant le bâtiment et les objectifs du futur Centre. Cela a été géré et coordonné (financièrement et administrativement) par la cellule projet de la ville, ainsi que par la direction des marchés publics. Il est important de souligner que l'administration publique est soumise aux marchés publics. « Un marché public est une commande publique de travaux, de fournitures ou de services passés par contrat ou convention entre une administration publique ou toute autre personne morale soumise au champ d'application de la réglementation des marchés publics et un entrepreneur, un fournisseur ou un prestataire de services, avec concurrence et à forfait suivant des règles contraignantes.

Deux règles essentielles sont à respecter dans le cadre des marchés publics :

- La règle de la concurrence qui implique que le Pouvoir public, appelé Pouvoir adjudicateur s'efforce de mettre en concurrence plusieurs cocontractants potentiels avant d'attribuer le marché.
- La règle du forfait qui signifie que le paiement du marché consiste en principe en un prix fixe et préalablement convenu. Ce principe du forfait est destiné à garantir que l'administration commande des travaux, des fournitures, ou des services aux conditions financières les plus favorables. Cette règle du forfait doit être nuancée par les clauses de révision des prix en fonction de facteurs déterminés d'ordre économique ou social tels que les salaires ou les charges sociales. »⁷⁷

Les marchés publics sont obligatoires dès la somme de 5500€ HTVA. Dans le cas de Spiennes, la ville a donc systématiquement lancé des marchés publics pour la sélection des architectes, des entrepreneurs, d'un scénographe, etc. Cela représente un certain nombre de démarches assez contraignantes mais il est impossible d'y déroger.

Différents architectes ont répondu à ce marché en proposant des projets cohérents et respectueux du cahier des charges. C'est le bureau « Holoffe » qui a été choisi pour dessiner le bâtiment. Ces architectes ont présenté un dossier fidèle à la philosophie que souhaite adopter le Centre et est très respectueux du site archéologique. Ils ont envisagé le bâtiment comme une enveloppe naturelle par-dessus les minières, qui s'adaptera sans problème à un sol peu stable et changeant. La superficie de cette enveloppe étant de 800m², il a fallu réfléchir à chaque détail afin que l'impact soit le plus faible possible sur l'environnement⁷⁸.

Les architectes sont donc en charge de la coordination de tout le projet. Ce sont également eux qui ont fait appel au bureau « Greych », un des plus gros bureaux belges en matière de stabilité, afin de réaliser une étude qui a permis de s'assurer que le sol pourrait supporter les travaux à venir.

La Région wallonne intervient elle aussi à ce niveau. En effet, avant d'entreprendre toute démarche pour les permis d'urbanisme, la Région doit remettre ce que l'on appelle « un certificat de patrimoine ». En effet, celui-ci est obligatoire lorsque des travaux d'entretien ou de restauration sont envisagés sur des biens immobiliers classés⁷⁹. Il est attribué par un

⁷⁷ CPJ- LELEUX L., police judiciaire fédérale, (2007), « Quelques questions à propos des marchés publics »

⁷⁸ Voir annexe n°4

⁷⁹ Portail de la Wallonie, *Demande de certificat de patrimoine*, page consultée le 25/06/2013, <http://www.wallonie.be/fr/formulaire/detail/2153>,

ministre, suite à l'accord de la commission des monuments et des sites. Cela permet à la Région de vérifier l'impact du bâtiment sur la conservation du site et d'éventuellement y mettre son veto. Si le certificat est accordé, une demande de permis d'urbanisme pourra ensuite être introduite.

Une autre spécificité de ce chantier a nécessité l'intervention de la Société Wallonne des Eaux. En effet, son expertise a été nécessaire dans la mesure où le futur chantier se situe par-dessus la nappe phréatique qui alimente la ville de Mons en eau. Afin de s'assurer que le futur centre et ses visiteurs ne viendront pas polluer cette nappe, la Société des Eaux a dû donner son accord elle aussi.

Nous voyons donc que dès son origine, ce dossier a présenté des caractéristiques qui ont entraîné des procédures particulières. En effet, ce chantier présente des spécificités qu'il est indispensable d'identifier afin d'éviter à la fois des dégâts irréparables ainsi que des retards considérables.

1.1.3 Concrétisation du dossier

Le dossier se concrétise peu à peu et est désormais confié à la conservatrice des sites Unesco à Mons, engagée à cet effet par la ville depuis presque deux ans à présent. Comme nous l'avons vu⁸⁰, le rôle d'un conservateur ne se limite plus uniquement à la conservation et l'étude scientifique d'objets. Dans le cas de Spiennes, la conservatrice endosse aussi le rôle de chef de projet, de gestionnaire, etc. Mais elle garde tout de même un œil très attentif à la conservation du sous-sol et des pièces uniques qui seront présentées dans le Centre. En effet, elle doit veiller à ce que la reconnaissance Unesco soit maintenue⁸¹. Elle joue en quelque sorte le rôle d'un chef d'orchestre pour chacun de ses trois dossiers⁸². Cela représente une charge de travail très importante qui ne lui permet pas de se rendre systématiquement sur le terrain. Elle coordonne et vérifie donc le travail des équipes de terrain, soit désignées par les marchés publics, soit les équipes internes. Cela lui permet d'avoir une vue d'ensemble de l'avancement des projets et notamment de vérifier le respect des cahiers des charges.

⁸⁰ Voir p 46

⁸¹ La reconnaissance Unesco n'est pas pérenne. Il faut préserver le patrimoine des dégradations, tout en le valorisant. L'Unesco pourra éventuellement supprimer un patrimoine de sa liste des reconnaissances si elle le juge nécessaire.

⁸² La conservatrice des sites Unesco à Mons gère les projets des futurs centres d'interprétation de Saint-Georges et du Dragon, du Beffroi, et des minières de Spiennes, tous reconnus par l'Unesco

Avant l'arrivée de la conservatrice, le dossier de Spiennes était géré par différents organismes au sein de la ville, sans suivi réel et sans coordination. Cela était tout à fait gérable tant que le projet était à l'état de dossier. Cependant, à sa mise en place, il est devenu important qu'il y ait une personne de référence pour chapeauter l'ensemble. La conservatrice reprend donc le dossier afin de le recentrer et surtout de réfléchir à une stratégie cohérente. En effet, le centre doit s'inscrire dans un projet culturel viable dans la perspective de Mons 2015, mais il faut également pouvoir pérenniser le site par la suite. Nous voyons que le rôle de la conservatrice est central pour gérer ce dossier épineux. Elle doit être polyvalente car ses tâches sont très vastes : relations avec l'Unesco, gestion du dossier financier, élaboration de la stratégie, etc. C'est elle aussi qui se charge de créer des partenariats culturels avec d'autres institutions ou entreprises. En effet, les moyens financiers attribués à ce projet sont assez limités, il est donc nécessaire de trouver d'autres sources de fonds. La conservatrice des sites Unesco à Mons se charge donc de négocier un maximum de collaborations mutuellement profitables.

Le chantier a pu démarrer en janvier dernier, après de longues discussions avec les entrepreneurs afin de régler chaque détail. En effet, nous nous trouvons sur un site très spécifique, comme nous l'avons vu. Cela demande donc des réflexions avant d'entreprendre quoi que ce soit qui pourrait nuire à la préservation du site. Il a donc fallu prendre toutes les mesures nécessaires. Malgré ces réflexions préalables, des retards sont malheureusement inévitables car de nouvelles spécificités peuvent apparaître à tout moment au cours des travaux.

Le premier pas important de ce chantier fut l'aménagement d'une route d'accès. En effet, le site se situe en plein cœur de la campagne, et donc, sans cela, les machines auraient eu beaucoup de difficultés à accéder au site sans encombre. Durant les travaux, les archéologues continuent leur travail de recherches et de fouilles afin de voir exactement ce qui se situe sous le futur Centre. Lorsque les archéologues auront correctement sondé le terrain, la mise en place des fondations pourra débuter.

Par la suite, les ouvriers attaqueront le gros œuvre du bâtiment ainsi que les agencements autour du Centre tels que le parking, les chemins d'accès pour les piétons, etc. Lorsque tout cela aura été mis en place, on viendra fixer la structure métallique qui encerclera le bâtiment, le toit, les fenêtres, les portes, l'électricité, pour ensuite passer à la mise en place de la scénographie et du mobilier. Si le planning établi est correctement respecté, les travaux seront

terminés en septembre 2014. Mais nous ne sommes pas à l'abri de quelques retards dus aux spécificités du site.

1.1.4 Éléments muséographiques

Comme nous l'avons évoqué, la conservatrice établit différents partenariats. Cela s'illustre par exemple par la collaboration avec « Technocité », un centre de formation spécialisé en imageries 2D et 3D situé à Mons. Cela va permettre de montrer des films inédits à partir des données scientifiques récoltées par les archéologues. Nous aurons notamment un film illustrant une reconstitution de la vie à Spiennes il y a 6000 ans, ce qui n'aurait jamais été envisageable sans ce partenariat faute de budget. D'autres collaborations sont encore en négociation actuellement.

Lorsque toutes ces étapes de mise en place ont été correctement effectuées, il a fallu réfléchir à la scénographie de l'exposition. Il s'agit d'une étape très importante qui consiste à placer les différents éléments qui seront présentés de façon harmonieuse, grâce à des moyens techniques et artistiques. Un marché public a également été mis sur pied et c'est « EOdesign partners » qui a été désigné. Ceux-ci se chargeront donc de disposer au mieux dans l'espace les pièces qui ont été rigoureusement sélectionnées par la conservatrice et son équipe. C'est également cette entreprise qui gèrera la charte graphique du lieu, afin qu'il y ait une réelle cohérence dans l'ensemble. Actuellement, les différents éléments de la future exposition sont déjà établis : chaque vitrine, chaque pièce et chaque cartel de texte sont déjà dessinés. La prochaine étape sera la traduction et la mise en pages de ces informations.

Mais pour cela, il faut établir un cahier des charges pour chacun des éléments tels que le graphisme ou la traduction. Il faut y détailler l'ensemble des services souhaités afin de pouvoir établir un budget. Ce travail a demandé un temps et une énergie considérable au vu du nombre de sous-départements qui demandent un cahier des charges.

1.1.5 Budget total

Il est assez difficile d'établir le budget général du projet du futur *Centre d'interprétation des minières de Spiennes*. En effet, l'ensemble du projet sera financé grâce à différents budgets groupés. Le premier fut celui pour la construction du bâtiment, d'autres sont progressivement venus s'y ajouter. L'Europe financera près de 80% (approximation) des fonds nécessaires grâce aux « fonds européens de développement régional » (FEDER). Ce fond européen « vise à renforcer la cohésion économique et sociale au sein de l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres régionaux. En bref, le FEDER finance:

- des aides directes aux investissements réalisés dans les entreprises (en particulier les PME) afin de créer des emplois durables;
- des infrastructures liées notamment à la recherche et l'innovation, aux télécommunications, à l'environnement, à l'énergie et au transport;
- des instruments financiers (fonds de capital-risque, fonds de développement local, etc.) afin de soutenir le développement régional et local et favoriser la coopération entre les villes et les régions;
- des mesures d'assistance technique. »⁸³

Le reste devra être assuré par d'autres sources de financement comme la ville, la Province, la Région wallonne⁸⁴ ou encore la fondation Mons 2015. Le futur Centre recevra également des subsides annuels de la Fédération Wallonie-Bruxelles, bien que normalement, celle-ci ne finance que les musées. Cependant, dans le cas de Spiennes, elle octroie un subside pour le travail scientifique réalisé sur les collections du Centre.

Les budgets prévus initialement ont connu diverses modifications et dépassements au vu des différents retards et des imprévus liés au chantier. Le site de Spiennes vient d'être répertorié dans la liste des patrimoines exceptionnels de la Région Wallonne. Cela signifie que si les besoins de fonds supplémentaires touchent à la zone archéologique, c'est la Région wallonne qui couvrira 90% des frais. Mais pour le reste, comme par exemple les modifications demandées par la Société des Eaux, c'est la ville qui devra prendre en charge ces dépassements.

⁸³ Commission Européenne, *Fonds européen de développement régional*, page consultée le 07/07/2013, http://ec.europa.eu/regional_policy/thefunds/regional/index_fr.cfm,

⁸⁴ Au niveau de la scénographie notamment, la Région Wallonne couvrira entre 60 et 80% de cette enveloppe

2. Etapes de la communication autour de l'ouverture du futur Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes.

Dans cette partie, nous aborderons les grandes étapes et les enjeux communicationnels autour de l'ouverture du futur *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes*. Pour cela, nous nous baserons sur les interviews⁸⁵ de Manuela Valentino, conservatrice des sites Unesco à Mons, de Géraldine Simonet, chargée de communication du Pôle Muséal, ainsi que sur ma propre expérience, vécue lors de mon stage au sein de la cellule communication. Au préalable, nous avons défini ensemble le sujet de ce mémoire-projet. Le Centre d'interprétation des minières devait être le premier des six sites à ouvrir ses portes, en 2013. Il semblait donc évident que mon travail allait se concentrer sur cette ouverture. Mais les retards accumulés sur le chantier nous ont amené à revoir le planning. En effet, l'ouverture se fera finalement en 2015. Durant mon stage, plutôt que de communiquer sur l'ouverture, nous avons dû nous adapter aux aléas et repenser la communication.

2.1 Les acteurs de la communication

La communication du futur *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes* sera exclusivement pilotée par Géraldine Simonet, chargée de communication du Pôle Muséal. Elle sera appuyée, selon les actions envisagées, par la médiation et la responsable des événements du Pôle Muséal. C'est essentiellement ici que j'ai apporté mon aide, pour les différentes actions qui ont été réalisées durant la période de mon stage au sein de la cellule communication

A l'heure actuelle, le plan de communication n'est pas encore arrêté et les réflexions autour du Centre d'interprétation sont toujours en cours. Différentes pistes ont cependant déjà été proposées afin de mettre le site en lumière au niveau local, national et international, au travers de l'ensemble des supports envisageables.

Le site de Spiennes ouvrant ses portes en 2015, il s'agira d'un événement « balise » pour Mons 2015. La Fondation interviendra donc d'une façon ou d'une autre⁸⁶ dans la

⁸⁵ Voir annexe n°1, 2 et 3.

⁸⁶ Par exemple : application de la charte graphique Mons 2015 pour la communication autour de l'ouverture du site, demandes spécifiques de la Fondation, etc.

communication du futur Centre, bien que cette collaboration ne soit pas vraiment établie officiellement. La cellule communication ne pourra également pas travailler sans consulter l'Unesco. En effet, le site ayant été reconnu en tant que patrimoine de l'humanité, l'Unesco attend une campagne de communication à la hauteur de ses autres sites, il en va de sa réputation. La chargée de communication du Pôle Muséal devra donc rédiger son plan de communication en gardant ces éléments en tête. Ce plan sera, par la suite, soumis aussi bien à la Fondation, qu'à l'Unesco.

2.2 Précision de la nature du message

Ce que l'on souhaite mettre en avant, c'est l'inventivité et l'ingéniosité des hommes du néolithique, critère important pour la reconnaissance du site par l'Unesco. Des patrimoines Unesco centrés sur le « génie humain » sont assez rares, il est d'autant plus important de valoriser celui de Spiennes.

Le centre tient donc à montrer qu'il y a 6000 ans, nous étions en pleine révolution néolithique dans nos régions. Les hommes ont découvert un gisement riche et de qualité, il sera exploité pendant plus de 1 800 ans. Ces hommes sont parmi les plus anciens mineurs de l'humanité⁸⁷. C'est à cette période que l'homme se sédentarise et adapte son comportement à son nouveau style de vie. Il commence à défricher les forêts, à cultiver la terre, à élever des animaux. Pour cela, il a besoin d'outils adaptés. Utilisé depuis les origines, le silex demeure à cette époque le matériau idéal pour la réalisation d'outils. Grâce à l'amélioration des conditions de vie, nous remarquons un essor démographique important à la fin du 5e millénaire et lors du 4e millénaire avant notre ère. Les villages se multiplient et les besoins en silex augmentent. Au néolithique, l'homme va adopter un mode de vie dont nous sommes les héritiers.

Le Centre veut donc montrer la modernité de ces hommes capables de façonner des outils sophistiqués. Leur exploitation des minières démontre une connaissance géologique importante, ils ont en effet développé des systèmes d'exploitations souterraines, permettant d'extraire de grandes dalles de silex pesant parfois plusieurs centaines de kilos. Il s'agit d'une exploitation de type pré-industriel datant de 6000ans⁸⁸.

⁸⁷ Ville de Mons, *minières de Spiennes*, page consultés le 28/06/2013, <http://www.mons.be/decouvrir/patrimoine/unesco/minieres-de-spiennes>,

⁸⁸ Il est assez remarquable de voir la vocation minière de la région. Les hommes ont, nous le voyons, toujours exploité cette terre riche pour en tirer toutes sortes de ressources. Mons et sa région ont toujours été un point

Afin de traduire ce message, différents éléments ont été réfléchis au sein même de l'exposition. Le visiteur pourra notamment découvrir une ligne du temps reconstituée, sur laquelle on verra une comparaison d'objets très contemporains avec des objets d'époque. On aura ainsi une vision plus claire du mode de vie, de la sédentarisation et de l'évolution technologique au néolithique.

Ce Centre tient donc aussi à ce que le visiteur s'interroge. Nous vivons aujourd'hui dans un monde de consommation, le Centre tient à montrer d'où on vient, et de quoi ces hommes avaient besoin pour vivre.

Une zone de projection vidéo sera également mise en place afin de diffuser les films réalisés grâce au partenariat avec « Technocité »⁸⁹, reconstituant la vie au néolithique notamment.

2.3 Les publics cibles

Le processus de communication commence évidemment bien avant l'ouverture d'un site. En effet, il faut déjà sensibiliser le public à la thématique du Centre. Dans le cas de minières néolithiques de Spiennes, il est important d'avoir une vision claire des publics qui pourraient être intéressés par ce site archéologique. La conservatrice des sites Unesco de la ville nous fait remarquer à juste titre que les minières ne sont pas les pyramides de Guizeh. Celles-ci peuvent accueillir plusieurs milliers de visiteurs par ans sans en souffrir. Ce n'est pas le cas à Spiennes. En effet, en termes de conservation, le site ne pourrait pas supporter un tel afflux de visiteurs.

La ville a donc tablé sur une moyenne de 20000 visiteurs par an dans le Centre, mais pas plus de 5500 en sous-sol. Cela permettra de préserver les minières de dégradations liées à une sur-fréquentation. Précisons que le site ne sera ouvert que d'avril à octobre, en suivant les fluctuations météorologiques. En effet, le bâtiment ne sera pas chauffé et les visites en sous-sol pourraient s'avérer dangereuses en cas de gelée par exemple.

Le patrimoine traité dans le futur Centre s'adresse prioritairement à un public dit « pédagogique ». En effet, la préhistoire et le néolithique sont étudiés en fin du primaire et début du secondaire. Ce sont donc ces jeunes élèves qui sont le plus susceptibles de venir visiter le Centre dans le cadre d'une sortie scolaire. On envisage entre 50 et 60% de public

névralgique de l'industrie, que ce soit au néolithique avec le silex, ou au XIXe et XXe siècle avec les charbonnages.

⁸⁹ Voir p 63

pédagogique, le reste sera essentiellement touristique et grand public. La communication sera donc réfléchie dans ce sens.

D'un point de vue pratique, la communication grand public sera assurée par la chargée de communication du Pôle Muséal, tandis que les actions auprès du public pédagogique seront prises en charge par la médiation⁹⁰. En effet, il s'agit d'une niche spécifique.

2.4 Les actions de communication

2.4.1 Les actions de communication déjà réalisées

Afin de familiariser le public à l'ouverture d'un Centre d'interprétation dédié aux minières néolithiques de Spiennes, différentes actions de communication ont déjà été réalisées. Celles-ci permettent de poser des jalons qui conduiront jusqu'à l'ouverture du site au printemps 2015.

- Publication

Une première brochure de 12 pages présentant Mons, la ville aux 3 patrimoines Unesco a été publiée l'année dernière⁹¹. Spiennes y occupait une double page. Un premier volet présentait sa reconnaissance par l'Unesco, un autre expliquait le projet du futur Centre.

- Exposition « Mons- six chantiers muséaux »

L'exposition « Mons- six Chantiers Muséaux », s'est tenue à la salle Saint-Georges du 11 février au 22 avril 2012. Celle-ci avait pour objectif de présenter au public les 6 projets muséaux qui s'établiront à Mons d'ici 2015. Nous pouvions y voir plans, esquisses, maquettes, photographies, etc.

Ce fut réellement la première fois que le public pouvait concrètement voir et comprendre les projets. Ce fut une étape très importante pour la sensibilisation du public.

Un catalogue était en vente dans le cadre de cette exposition. Il reprend un descriptif de chacun des projets, avec photos et plans à l'appui.

⁹⁰ Voir p 47

⁹¹ Voir annexe n°9

- « Mons Magazine »

Le « Mons Mag » est le bulletin d'informations officiel de la Ville de Mons. Il est distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres montoises (soit près de 50.000 exemplaires) et paraît 4 fois par an. Il s'agit d'un précieux outil de communication auprès du public local. C'est la cellule communication qui rédige le « Mons Mag », on y aborde des sujets d'actualités régionales, économiques, culturelles, etc.

Un dossier focus a été consacré à l'exposition « Mons, six chantier muséaux ». On y expliquait chacun des futurs sites du Pôle Muséal, dont Spiennes fera partie.

Lors de mon stage, différents événements liés aux minières étaient en préparation, comme par exemple les journées du patrimoine, une expo en plein air, etc. Nous y reviendrons par la suite. Nous avons donc profité du « Mons Mag » afin de diffuser des informations concernant ces activités au public.

- Rencontre citoyenne Unesco

Comme nous l'avons vu, l'Unesco souhaite que chacun des sites reconnus soit mis en valeur et protégé. Mais elle souhaite également que les citoyens proches des sites, à savoir les Montois eux-mêmes, soient informés et impliqués dans les projets. La ville de Mons a donc organisé une rencontre citoyenne concernant les trois sites Unesco le 24 avril dernier, durant la période de mon stage au sein de la cellule communication. Celle-ci fut annoncée dans le « Mons Mag ». Cette rencontre avait pour but de présenter les chantiers et de permettre aux citoyens de poser librement leurs questions. En effet, ceux-ci sont les premiers touchés par les travaux entrepris sur les sites. La ville doit faire preuve de transparence et répondre avec franchise aux questions.

Cependant, les aléas des chantiers sont quelque peu venus bousculer ce programme. A l'heure de la rencontre, nous ne disposions que de très peu d'informations pour répondre aux questions des citoyens directement touchés par ces chantiers. Cependant, l'annonce ayant été faite, nous ne pouvions pas l'annuler. Nous avons donc pris le parti de ne pas communiquer davantage sur cette rencontre et de tout de même accueillir le public le 24 avril pour répondre au mieux aux interrogations, malgré le manque d'informations. Au jour dit, très peu de gens étaient présents mais la rencontre a bel et bien eu lieu.

Ce contretemps montre bien la réalité du terrain. En effet, cette rencontre a été programmée lorsque tous les chantiers étaient dans les temps et que tout se passait sans encombre. Cependant, les choses peuvent très vite se dégrader au vu des spécificités de chaque site. En effet, le cas de Spiennes par exemple est très complexe car le chantier intervient au dessus de galeries vieilles de plusieurs milliers d'années. Ce qui complique considérablement les choses.

Ce ne sont d'ailleurs pas les premiers retards. L'ouverture des différents sites muséaux a déjà été postposée à de nombreuses reprises. Initialement, les ouvertures devaient débiter dès cette année, mais cela s'avère impossible, le Pôle Muséal prévoit leur ouverture au public en 2015 maximum.

- Exposition en plein air

Du 22 juin au 29 septembre, le parc du Beffroi accueillera une exposition en plein air consacrée aux 3 patrimoines Unesco⁹². Spiennes disposera donc d'une visibilité via de grandes bâches représentant des photos d'archives, mais aussi contemporaines, permettant ainsi de mettre le Centre en valeur. Lors de mon stage, ce projet était en court d'élaboration. J'ai notamment assisté aux diverses réunions de préparation, et j'ai rédigé une première version du flyer promotionnel actuellement en distribution.

2.4.2 Les actions de communication à venir

- Les journées du patrimoine

Cette année, le focus sera mis sur Spiennes lors des journées du patrimoine, au mois de septembre. Des balades à vélos permettront aux visiteurs de se rendre jusqu'au site de façon ludique et amusante, suivies par différentes activités consacrées à la préhistoire et au silex. Ces journées ont été préparées et réfléchies par la médiation, la responsable des événements du Pôle Muséal, et chargée de communication. Etant en stage durant cette période, j'ai notamment assisté aux différentes réunions de réflexion autour des activités. J'ai aussi collaboré à la première ébauche du flyer promotionnel qui sera distribué pour l'occasion. Cela permettra aussi de parler du Centre.

⁹² Voir annexe n°10

- Le bulletin des musées

Le Pôle Muséal a pour projet de réaliser un « bulletin des musées ». Il s'agira d'une revue sur le travail scientifique réalisé par les différents éléments du Pôle Muséal. Cette publication sortira deux fois par an en tirage limité (3000 exemplaires). Le bulletin sera destiné au domaine culturel, à savoir les institutions culturelles, les directeurs de musées, mais aussi les différents partenaires des différents musées et centre d'interprétation du Pôle (archéologues, personnes de référence dans le domaine de l'Unesco, etc.). Cela permettra de créer des liens et de renforcer les partenariats. Le premier numéro est prévu pour octobre 2013, à savoir lors de la réouverture du BAM⁹³.

- Publication

Une seconde brochure est prévue en cette fin d'année 2013, c'est-à-dire à un an de l'ouverture. Celle-ci jouera à nouveau sur la grande force de la ville, à savoir les 3 patrimoines reconnus par l'Unesco. Ces brochures sont systématiquement orientées « grand public ».

- « L'année de l'archéologie »

2014 s'annonce comme « l'année de l'archéologie » au niveau de la région Wallonne. Spiennes sera immanquablement mis en valeur d'une manière ou d'une autre. C'est notamment pour cela que le Pôle souhaitait ouvrir le site en 2014. Cependant, aucune action concrète n'est encore définie à ce jour pour 2014.

⁹³ Le BAM (musée des beaux-arts de Mons) a subi d'importants travaux en 2007, pour en faire un projet architectural résolument moderne. Cependant, des malfaçons ont conduit à sa fermeture en 2011 pour cause de nouvelles rénovations. Le BAM rouvrira ses portes dès l'automne 2013. Cette réouverture est un événement très important au calendrier du Pôle Muséal. En effet, le public garde en tête les problèmes architecturaux qu'a connu le lieu et l'argent qui y a été investi. Il faut donc redorer son image et encourager le retour du public. Pour cela, la ville de Mons s'est lancée un défi d'envergure. En effet, le BAM accueillera prochainement une exposition d'ampleur internationale : « Andy Warhol : Life, Death and Beauty »

2.5 La Stratégie

2.5.1 Plan de gestion général

La stratégie du futur *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes* représente le plan de gestion détaillé, défini selon les grands axes de l'Unesco tels que la recherche scientifique, la valorisation culturelle (dans laquelle on retrouve le projet du Centre d'interprétation), le tourisme, les relations internationales, la communication, etc. Ce plan de gestion a été élaboré en comité de gestion Unesco⁹⁴. Ce comité s'est réuni pratiquement chaque mois afin de rédiger une stratégie cohérente avec les axes de l'Unesco. En ce qui concerne l'axe de la communication, nous avons vu que différentes actions avaient déjà été effectuées, elles sont détaillées ci-dessus. Ce travail est le fruit d'une concertation informelle entre la conservatrice et la chargée de communication. En effet, aucun plan de communication n'est encore défini à ce jour, bien que des orientations aient été établies dans la stratégie générale du Centre.

A côté de ces grands axes dictés par l'Unesco, il est également important de réfléchir ce plan de gestion par rapport à la stratégie de la ville. En effet, les priorités de l'un ne sont pas celles de l'autre. Par exemple, l'Unesco ne peut cautionner le tourisme de masse qui risquerait de dégrader le patrimoine, alors que la ville va encourager le tourisme au maximum afin de profiter des retombées économiques. Ce plan de gestion cherche donc un équilibre entre les intérêts de chacun pour que le tout forme un ensemble cohérent.

Cette stratégie va permettre de répondre aux demandes qui pourraient se poser à court, moyen et long termes. Cela représente un volume de près de 700 pages. Il a donc fallu se projeter et imaginer la tournure que le Centre adoptera dans le futur. Pour chaque axe abordé, une fiche a été réalisée, reprenant un état de la question et, dans la mesure du possible, les perspectives à court, moyen et long termes. Cela n'est pas toujours faisable. Prenons par exemple l'axe de la communication. Il est très difficile de l'imaginer sur le long terme. Des pistes y sont tout de même exposées afin d'établir la communication jusqu'en 2015. En effet, ce point était une priorité pour l'Unesco. Cependant, les pistes de communications ne sont pas définitives, elles pourront être adaptées aux besoins. À l'inverse, l'axe de la conservation doit être envisagé à très long terme. Chaque pilier possède ses spécificités, il faut donc les aborder différemment.

⁹⁴ Voir p 34

Cette stratégie reprend également une liste des points forts et des faiblesses du projet. Cela permet de voir où il faudra être vigilant à l'avenir.

2.5.2 Éléments stratégiques pour l'ouverture

Dans ce plan de gestion, on retrouve donc les premiers jalons de la stratégie communicationnelle qui sera adoptée. Pour cela, la conservatrice a demandé à la chargée de communication d'imaginer ce que pourrait être le plan de communication pour l'ouverture, sur base de son expérience. Cela a permis d'imaginer le budget à allouer et d'avoir quelques perspectives. On y retrouve également un détail des offres au niveau pédagogique

- Point de vue offre aux publics cibles

Il est important d'avoir, dès l'ouverture, une offre pédagogique complète pour le public cible désigné (à savoir les élèves de fin de primaire et début secondaire). En effet, il a semblé plus judicieux de réfléchir à des offres spécifiques adaptées au premier public susceptible d'être intéressé par la thématique. Le plan de gestion va donc, dans un premier temps, à l'essentiel en reprenant des offres pédagogiques pour répondre aux demandes dès l'ouverture. Ces offres s'étayeront au fur et à mesure des années pour en arriver à couvrir un maximum de publics, tel que les écoles maternelles ou les publics spécifiques.

La stratégie sera également liée au tourisme. Il y a donc une carte à jouer à ce niveau car nous sommes dans un projet culture-tourisme en termes de public. Les touristes et les familles font parties des publics cibles privilégiés. Afin de toucher cette cible, la stratégie prévoit l'intervention de WBT (Wallonie-Bruxelles Tourisme). Cette ASBL a pour mission la promotion touristique de la Wallonie et de Bruxelles en Flandre et à l'étranger. Cela permettra de donner un rayonnement national et international à l'ouverture du site⁹⁵

- Point de vue communicationnel

Le plan de gestion reprend également des éléments à propos de la communication, l'un des axes de l'Unesco. Il est important de déjà se projeter et d'imaginer la meilleure stratégie possible. Mons est une ville qui ne compte pas moins de trois patrimoines Unesco⁹⁶, ce qui est assez rare. On souhaite donc mettre en avant cette richesse patrimoniale grâce à une communication combinée. Nous savons que les patrimoines Unesco attirent des foules de

⁹⁵ Même stratégie pour l'ensemble des futurs sites du Pôle Muséal qui ouvriront en 2014 et 2015

⁹⁶ Nous pouvons y ajouter le Grand Hornu, qui se trouve dans la région de Mons

touristes partout dans le monde, certaines personnes ne se déplacent que pour visiter des sites reconnus. Le fait qu'il en y ait trois à Mons ne peut être qu'un point fort. On privilégiera dès lors une communication sur l'ensemble des sites Unesco afin d'attirer le tourisme et le grand public. C'est notamment la stratégie adoptée pour les publications déjà parues, ou à venir, ou encore pour l'exposition en plein air au parc du Beffroi. Dans certains cas cependant, on pourra envisager une communication spécifique à chaque site afin de toucher un public particulièrement intéressé par une des thématiques, mais cela restera assez limité.

On envisage également une communication vers l'international, par exemple, grâce à la collaboration avec Wallonie-Bruxelles Tourisme. L'équipe travaille actuellement à la mise en place d'une conférence de presse à Paris. On tente de s'ouvrir à la presse internationale en montrant la présence forte de l'Unesco à Mons dans les trois futurs centres, tout en jouant la carte de Mons 2015.

La stratégie envisagée pour l'ouverture prévoit la parution et la mise en vente d'une publication destinée au grand public. Il ne s'agira pas d'un catalogue classique reprenant un inventaire des pièces exposées, comme on peut en trouver dans tous les musées. Nous sommes, à Spiennes, dans un centre d'interprétation. Ce n'est donc pas la collection qui est au centre, mais bien le parcours du visiteur (bien que la collection présentée à Spiennes soit, elle aussi, très importante et que l'on souhaite la valoriser). Un compromis a été trouvé. Cette publication, d'environ 80 pages, fera découvrir le site, le néolithique, les techniques minières des hommes de l'époque, ainsi que les richesses du Centre, grâce à la mise en valeur de la collection. Il s'agira de vulgariser les grandes thématiques du Centre, mais avec des bases scientifiques fortes. La conservatrice a également dans l'idée que cet ouvrage soit vendu dans d'autres endroits, comme une carte de visite du Centre. Cet ouvrage sera en vente dans l'espace boutique du Centre⁹⁷.

⁹⁷ Un petit espace boutique est prévu mais sera tout de même assez limité. On y trouvera des produits dérivés de production locale, à des prix abordables, ainsi que cette publication. D'autres ouvrages viendront compléter l'offre par la suite.

2.5.3 Éléments stratégiques pour pérenniser du site

Lorsque la stratégie aura été testée en situation dès l'ouverture, que le public pédagogique aura réellement été conquis, on pourra réfléchir à quelques améliorations. En effet, il faudra tirer des conclusions sur les formules proposées et voir si elles peuvent être améliorées. Les offres pédagogiques seront également diversifiées afin de pouvoir proposer des formules tant pour les écoles maternelles que pour les publics spécifiques par exemple.

La stratégie prévoit aussi la parution de divers supports de communication pour s'aligner aux autres musées ou centres d'interprétation. En effet, le Centre ne peut pas se contenter d'un seul support de communication, comme celui prévu pour l'ouverture.

Dans le futur, l'important sera de trouver le juste équilibre entre valorisation et conservation. En effet, il faudra trouver le juste milieu afin que l'afflux de visiteurs ne nuise pas à la conservation, mais qu'il y ait tout de même assez de public pour que le Centre soit viable. Il faudra donc constamment recréer de nouveaux partenariats, aller chercher des moyens, repenser les choses pour innover sans dégrader.

L'élaboration de la stratégie au niveau de la communication représente un défi de taille. Une fois le site ouvert, il faudra lui accorder une visibilité importante. La stratégie ne doit pas s'arrêter à l'ouverture. De plus, ce site ne sera ouvert que d'avril à octobre, durant la belle saison⁹⁸. Il faudra donc relancer la réflexion chaque année afin de rappeler au public que ce site existe lui aussi.

2.6 Choix d'un nom et charte graphique

Le choix du nom est une étape cruciale. En effet, sans cela, la communication est imprécise et le public pourrait ne pas identifier correctement la source du message. L'ensemble des futurs sites du Pôle Muséal font donc l'objet de réflexion afin d'attribuer un nom à chacun.

Si nous prenons le cas du *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes*, l'expression n'est pas très porteuse en termes de communication. Cette appellation est longue et peu pratique à utiliser. De plus, peu de gens savent réellement ce qu'est un centre d'interprétation. Lorsque le projet était à l'état de dossier, cela ne posait pas de réel problème,

⁹⁸ La chargée de communication compare d'ailleurs cela à Pairi Daiza, dans un tout autre domaine. Eux aussi ne sont ouverts que durant la belle saison. Ils font un battage médiatique aussi bien en radio qu'en télévision pour rappeler au public qu'ils vont rouvrir. Il s'agira du même principe à Spiennes (annexe n°2)

mais maintenant que la communication commence à s'articuler, il devient important de le renommer. Cela est valable pour chaque site du Pôle Muséal, les gens doivent pouvoir s'approprier les noms avant les ouvertures en 2014/2015.

Les discussions autour de ces questions ont réuni les différents conservateurs, la chargée de communication, et le coordinateur de la cellule communication. La volonté était ici de faire un brainstorming avec les principaux intéressés. Chaque conservateur a défini ses attentes par rapport au message qu'il souhaite exprimer au travers du nom de son centre. Dans le cas de Spiennes, un nom est rapidement ressorti : « SILEX'S », le « 'S » faisant référence à Spiennes. L'idée est ici simple et directe, on comprend immédiatement de quoi il s'agit. Si une personne fait une recherche internet sur le silex via Google par exemple, elle tombera probablement sur le site internet du Centre grâce à ce nom. Cette proposition, courte et efficace, peut également être communiquée vers l'international et ne nécessitera pas de traduction, ce qui est un avantage. Actuellement, cette proposition fait l'unanimité au sein du groupe de discussion, elle n'a cependant pas encore été communiquée officiellement. En effet, le Centre de Spiennes s'inscrit dans un ensemble qu'est le Pôle Muséal, il faudra donc communiquer de façon conjointe lorsque tous les noms auront été définis.

Afin de peaufiner l'identité générale du Pôle et de ses sites, une charte graphique a été demandée. Celle-ci permettra d'harmoniser les identités de chacun des sites du Pôle Muséal⁹⁹ et de créer une cohérence. Un marché public pour une charte graphique commune a donc été lancé. Lorsque le graphiste a été désigné, le travail de réflexion a pu commencer. Ce débat fait intervenir énormément de personnes car chacune travaillant au sein du Pôle¹⁰⁰ est directement touchée par ces discussions. C'est donc un challenge très compliqué de réussir à unir autant d'identités, tout en respectant l'avis de chacun. Le graphiste a travaillé sur 2 orientations. La première transcrit une réelle cohérence entre les typographies et les identités. La deuxième orientation accorde beaucoup plus d'indépendance à chaque site, chacun possédant une identité forte. Sur base de ces deux pistes, le graphiste a argumenté ses choix auprès des acteurs du Pôle Muséal. Cela a donné lieu à un débat houleux sur l'orientation à prendre. En effet, les personnes en charge directement d'un site souhaitent garder une indépendance, mais ceux travaillant en transversalité, comme la communication ou la médiation, choisiront plus volontiers la première solution. Le graphiste, tenant compte des remarques de chacun, doit redéfinir le travail en une solution intermédiaire.

⁹⁹ Voir p14

¹⁰⁰ Conservateurs de site, chargés de mission, médiation, événement, communication, etc.

J'ai assisté, durant mon stage, à quelques réunions à ce sujet. Il était intéressant de voir l'atmosphère qui régnait lors de ces rencontres. Je n'ai pas vu le résultat final car le travail sur cette charte graphique n'est pas encore terminé¹⁰¹.

Lorsque ces deux étapes seront finalisées, elles seront conjointement présentées lors d'une conférence de presse, la dernière semaine du mois d'août 2013. Ce sera également l'occasion d'emmener les journalistes directement sur le terrain et de visiter les chantiers de Spiennes et de l'Artothèque, à l'ancienne chapelle des Ursulines.

Cette conférence sera adressée à la presse nationale, car nous arrivons à des étapes très importantes dans les projets. La divulgation des noms, de la charte graphique, ainsi que des visites de chantiers sont très attendues par la presse locale, mais aussi nationale.

2.7 Budget communication

En ce qui concerne le budget communication, il sera essentiellement couvert par le budget du Pôle Muséal¹⁰². La conservatrice a également pu obtenir des fonds auprès de la province et de la Fondation Mons 2015 car il s'agit de l'ouverture d'un site reconnu par l'Unesco, ce qui aura des retombées économiques et touristiques. Cela sera profitable aussi bien à l'un qu'à l'autre. La Région wallonne, quant à elle, n'interviendra pas pour l'ouverture. Cela n'aurait été possible qu'en cas d'ouverture lors de l'année de l'archéologie en 2014.

Environ 80000€ sont prévus pour l'ouverture et la première année du site, ce qui n'est pas énorme pour un site que l'on souhaite ouvrir à l'international. La chargée de communication ne négocie pas son budget communication. La conservatrice se charge de cette tâche selon les estimations du plan de communication, afin d'avoir une enveloppe satisfaisante. La chargée de communication recevra cette enveloppe et pourra en disposer selon le plan qu'elle aura établi et les actions qu'elle aura jugées nécessaires.

¹⁰¹ Cela doit être finalisé au plus vite car le premier bulletin des musées, ainsi que différentes brochures, doivent être dessinés selon cette charte

¹⁰² Le budget du Pôle Muséal est 100% financé par la ville, et une partie subsidiée par la Fédération Wallonie Bruxelles.

2.8 Procédures d'évaluation

Lorsqu'une campagne de communication est terminée, il est important de l'évaluer afin d'envisager quelques améliorations pour l'avenir. La chargée de communication du Pôle Muséal avoue manquer de temps pour réellement mener à bien une politique efficace d'évaluation de la communication. Mais quelques pistes ont cependant été réfléchies et sont testées actuellement pour les expositions temporaires du Pôle. Cela permet déjà d'avoir un aperçu concret des résultats. Ces outils seront, par la suite, employés afin d'évaluer la campagne de communication du *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes*.

Le taux de fréquentation est déjà un bon indice. Cependant, on se rend de plus en plus compte que cela est très aléatoire, et dépend beaucoup de la programmation. La campagne peut avoir été parfaitement menée, si la thématique ne touche pas le public, les taux de fréquentation seront décevants. Cela n'est pas suffisant pour déterminer le succès ou l'échec d'une campagne.

D'autres outils permettent d'avoir un résultat tangible : le nombre d'abonnés à la page Facebook, le nombre d'inscrits à la newsletter, le taux de fréquentation du site internet, ou encore le nombre de participants aux activités organisées. La chargée de communication, avec l'aide de la médiation, a mis en place un petit questionnaire que les gens peuvent remplir à la sortie afin de savoir par exemple comment ils ont été informés de l'événement ou de l'exposition¹⁰³, etc.

Il est très difficile d'évaluer une campagne de communication. La chargée de communication reconnaît que cela représente une lacune et aimerait se pencher davantage sur la question.

¹⁰³ Cet outils reste lui aussi à nuancer. En effet, il n'est pas obligatoire, donc au final peu de gens prendront le temps d'y répondre. Cela ne sera pas forcément très représentatif

2.9 Défis et challenges

Comme nous l'avons déjà expliqué à diverses reprises, le site des minières présente des spécificités qui entraînent des procédures particulières. En effet, on peut assimiler le sol à un vrai gruyère, en raison du nombre et à la superficie des galeries et des puits de mines. Le chantier a donc entraîné divers problèmes qu'il a fallu traiter en songeant à la préservation avant tout. Nous avons déjà évoqué les difficultés liées à la nappe phréatique alimentant Mons en eau, ou encore les problèmes de vibration et de stabilité du sol. Ces obstacles n'ont pas toujours été anticipés car ils sont la conséquence d'un sous-sol instable et imprévisible.

Les aléas du chantier ne sont pas les uniques sources d'inquiétude. En effet, l'implantation à Mons d'un projet comme le Pôle Muséal, dont fait partie le futur *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes*, représente un challenge. Une étude approfondie des pratiques et consommations culturelles de la population en fédération Wallonie-Bruxelles, réalisée en 2012, nous donne un constat assez défaitiste quant à l'intérêt de la population pour la culture, d'autant plus que Spiennes est très spécifique.

Dans un premier temps, cette étude a établi une typologie des profils de consommateurs de culture au sein de la fédération Wallonie-Bruxelles, en fonction de leurs pratiques et de leurs goûts. Cependant, notons que cette étude statistique revêt une dimension « idéal-typique », c'est-à-dire que ces classifications donnent un aperçu des types de profils existants de façon très théorique. Nous dénombrons 7 types de profils de consommateurs de culture :

- Les désengagés culturels : ils représentent 28% de la population de la fédération Wallonie-Bruxelles. Cette classe se caractérise par une absence d'engagement vis-à-vis de la culture et un niveau d'activités très bas. Nous y dénombrons essentiellement des pensionnés et des personnes d'âge moyen ou âgées.
- Les nostalgiques : ils représentent 13% de la population. Ceux-ci ont un nombre d'activités légèrement plus important que les désengagés culturels mais ne sont quand même pas très actifs au niveau culturel. Il s'agit probablement de la classe la plus âgée, les pensionnés sont sur-représentés (36.5%) et seulement 1.5% d'entre eux ont moins de 30 ans.
- Les festifs : ils représentent 6% de la population. Ceux-ci sont adeptes des lieux d'attraction et festifs (zoos, parcs d'attractions, bars, restaurants, etc.), mais fréquentent

peu les lieux d'exposition et de spectacles vivants. Cette classe est composée de personnes jeunes (75% ont moins de 41 ans)

- Les connectés : ils représentent 21% de la population. Ils sont caractérisés par une grande participation à la nouvelle culture d'écran (internet, jeux-vidéos, etc.). ils sont peu assidus aux lieux de spectacle vivant et d'exposition. Cette classe reprend essentiellement des personnes de moins de 30 ans (59%).
- Les amateurs (culturels à tendance) classique(s) : ils représentent 13% de la population. Ils fréquentent beaucoup les lieux considérés comme cultivés, tels que les lieux d'exposition, les concerts de musique classique, le théâtre. 78% ont au moins 41ans et 33.5% sont pensionnés.
- Les amateurs modernes : ils représentent 11% de la population. Cette classe se caractérise par une activité extérieure très éclectique (parcs d'aventure, cirques, théâtres, musées, galeries, conférences, etc.). Cependant, cette classe ne fréquente pas de manière assidue les lieux culturels dits « cultivés », mais n'en sont pas très éloignés comparés aux autres.
- Les voraces culturels : ils représentent 8% de la population. Cette classe regroupe les visiteurs les plus assidus des lieux culturels et artistiques (expositions d'art, musées, concerts classiques, conférences etc.). Cette classe a le niveau d'instruction le plus élevé.

Ces différents groupes permettent de dégager les profils qui composent la société et de créer des tableaux statistiques¹⁰⁴.

C'est ainsi que nous pouvons constater qu'en province de Hainaut (figure 1), les groupes peu actifs culturellement sont importants (les désengagés culturels représentent 25%, les nostalgiques 17%). Nous voyons également que pratiquement la totalité de l'échantillon des festifs se situe en province de Hainaut. Les voraces culturels, quant à eux, ne représentent que 1% de la population. Les figures 2,3,4 et 5 nous montrent la situation à Bruxelles, en Brabant Wallon, à Namur et au Luxembourg.

Ce constat assez alarmant démontre le challenge que s'est lancé la ville de Mons. En effet, l'implantation de 6 nouveaux sites muséaux dans une région où le taux de pratique culturelle

¹⁰⁴ Voir annexes n°11

est aussi bas peut représenter un risque. Il faudra donc déployer d'importants moyens de communication et de médiation pour toucher et sensibiliser le public. D'autant plus que généralement, les Montois eux-mêmes ne réalisent pas forcément la richesse patrimoniale de la région. Assez peu de gens savent qu'il est possible de descendre dans ces minières reconnues par l'Unesco. Ce site manque actuellement de visibilité¹⁰⁵. Cela nous montre encore l'importance d'une bonne communication, avant même l'ouverture du centre. Cela permettra au public de se familiariser au patrimoine qui y sera exploité.

➤ CONCLUSION

Nous avons désormais une vision assez claire des enjeux communicationnels qui entourent l'ouverture du *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes*. Ce site archéologique présente des spécificités qui en font un grand challenge au niveau de la ville de Mons. En effet, valoriser un tel site sans causer de dégradation demande des démarches et des fonds très importants. La communication joue un rôle essentiel afin notamment d'informer les différents publics sur les avancements du projet. Nous avons vu que le chantier a connu des retards, il a donc fallu adapter la communication. Ce travail communicationnel est actuellement en cours.

Ce tableau récapitulatif permet d'avoir une vision rapide des actions déjà réalisées, en cours, et à venir :

Actions déjà réalisées	Actions en cours	Actions à venir
- brochure 12 pages « grand public » sur les trois patrimoines Unesco à Mons - du 11 février au 22 avril 2012 : Exposition « Mons, six chantiers muséaux ». A la salle Saint-Georges - Mons Magazine : dossier	- du 22 juin au 29 septembre 2013 : Exposition en plein air dans le parc du Beffroi - Dernière semaine du mois d'août : Conférence de presse. Divulgence de la charte graphique, des noms + visite de chantier	- Les 7 et 8 septembre 2013 : Les Journées du patrimoine avec focus sur Spiennes - Octobre 2013 : Le bulletin des musées - Fin de l'année 2013 : brochure « grand public » sur les trois patrimoines

¹⁰⁵ Ville de Mons, *les minières de Spiennes*, consulté le 28/06/2013, <http://www.mons.be/decouvrir/patrimoine/unesco/minieres-de-spiennes>

focus sur l'exposition « Mons, six chantiers muséaux ». Ainsi que divers articles concernant les activités relatives au futur Centre d'interprétation de Spiennes - le 24 avril 2013 : Rencontre citoyenne Unesco	à Spiennes et à l'Artothèque	Unesco à Mons - 2014 : année de l'archéologie - 2014: Conférence de presse à Paris pour s'ouvrir à l'international - Ouverture en 2015 : catalogue « grand public » en vente en boutique - Publication de divers supports pour s'aligner sur les autres musées - Renouvellement de la stratégie à chaque réouverture¹⁰⁶
---	-------------------------------------	---

¹⁰⁶ Pour rappel, le site ne sera ouvert que durant la belle saison. Il faudra donc relancer le public chaque année afin de lui rappeler l'existence du Centre.

Conclusion générale

Six autres sites muséaux ouvriront prochainement leurs portes à Mons. En effet, la ville a été désignée capitale culturelle en 2015, il a donc fallu repenser l'offre culturelle et étoffer le Pôle Muséal. Ce contexte dynamique représente un parfait sujet d'étude dans le cadre d'un mémoire-projet. Nous nous sommes ici intéressés au futur *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes*.

Dans ces pages, nous avons, dans un premier temps, défini les différents concepts théoriques utiles à votre thématique, à savoir les enjeux communicationnels autour de l'ouverture d'un nouveau site muséal dans la perspective de Mons 2015. Nous avons ainsi défini et étudié les différentes facettes des concepts de musée, de patrimoine, de centre d'interprétation, ou encore celui de capitale européenne de la culture. Dans un deuxième temps, nous nous sommes concentrés sur le cas du futur *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes*. Durant les trois mois que j'ai passé au sein de la cellule communication de la ville de Mons, j'ai pu directement travailler à ce dossier et en comprendre les spécificités. Ce site, reconnu par l'Unesco depuis 2000, est un patrimoine archéologique riche qu'il est indispensable de préserver. Nous pouvons en tirer différentes conclusions.

Notons que l'ouverture de ce site de Spiennes s'ancre dans un ensemble plus vaste. En effet, six autres sites viendront s'ajouter aux sites déjà existants au sein du Pôle Muséal¹⁰⁷ en 2014 et 2015. Il s'agit d'un gros défi pour l'équipe car ces ouvertures auront lieu sur une très courte période. Il faudra garder la même énergie pour l'ouverture de chacun des sites afin de leur assurer la même visibilité.

D'un point de vue communicationnel, ceci entraînera également des modifications dans les méthodes de travail. En effet, actuellement, la programmation culturelle du Pôle Muséal est essentiellement composée d'expositions temporaires. La chargée de communication travaille donc sur du court terme. Elle reconnaît que l'arrivée des six futurs sites muséaux va demander quelques adaptations. Il faudra désormais réfléchir sur du long terme afin de pérenniser les projets. Car si ceux-ci s'inscrivent pleinement dans la perspective de Mons 2015, il faudra également les faire vivre par la suite. L'euphorie culturelle qui s'annonce pour 2015 fait

¹⁰⁷ Le Centre d'interprétation d'histoire militaire, l'Artothèque, l'Historium, le Centre d'interprétation du mythe de Saint Georges et du dragon, le Centre d'interprétation du Beffroi, Le Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes

espérer une première année florissante pour les sites. Mais il faudra tout de même être vigilant et ne pas noyer le public d'informations. Les offres culturelles vont exploser à Mons, les Centres devront se démarquer grâce à leurs thématiques spécifiques et complètes. Le Pôle joue la carte de la diversité afin que chacun puisse y trouver des matières qui l'intéressent. Il faudra garder la même dynamique pour les années à venir afin de ne pas lasser le public et assurer « l'après Mons 2015 ».

Revenons plus particulièrement sur le *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes*, pour lequel j'ai travaillé durant mon stage à la ville de Mons et sur lequel est centré ce mémoire-projet. Ce Centre présente des spécificités, aussi bien scientifiques que communicationnels, qui font dire à la conservatrice des sites Unesco à Mons qu'il s'agit d'un dossier particulièrement difficile à gérer, du fait de sa complexité. C'est aussi en ce sens que ce Centre constitue un très intéressant sujet d'étude. Comme nous avons pu le voir au fil de ce mémoire, le projet du Centre d'interprétation a connu des difficultés dues notamment aux impératifs de préservation du site. C'est ainsi que le chantier a pris de nombreux retards, qui ont conduit au report de son ouverture¹⁰⁸. Celle-ci représente donc un défi de taille pour le Pôle Muséal.

Les minières de Spiennes sont un patrimoine reconnu par l'Unesco, cela leur ajoute une plus-value incontestée. La richesse historique des minières est reconnue et saluée unanimement dans le monde scientifique. Elles représentent une trace matérielle de l'inventivité et de la modernité des hommes de l'époque néolithique. Toutefois, d'un point de vue communicationnel, une thématique touchant à la préhistoire et étant majoritairement visible en sous-sol¹⁰⁹¹¹⁰, n'est pas particulièrement vendeuse. La conservatrice aura un rôle important à ce niveau, afin de cadrer la chargée de communiquer sur les informations à caractère scientifique. Cela permettra à cette dernière de communiquer avec précision et aisance sur le sujet.

La communication grand public¹¹¹ (tourisme, familles, etc.) sera bien sûr très importante. Mais la recherche d'autres publics ne le sera pas moins. Comme nous l'avons vu, le Centre accueillera entre 50 et 60% de public dit « pédagogique ». La médiation occupera donc une

¹⁰⁸ Selon le premier calendrier établi, le Centre devait ouvrir en 2013. Il ouvrira finalement ses portes en 2015.

¹⁰⁹ Voir annexe n°5

¹¹⁰ Une collection de pièces sera présentée en surface, dans le Centre d'interprétation. Mais il faudra descendre en sous-sol pour réellement découvrir le patrimoine

¹¹¹ Assurée par la chargée de communication, et pour laquelle j'ai collaboré durant mon stage

place essentielle dans le travail de communication. Par ailleurs, il faudra également aller chercher des publics spécifiques, intéressés par la thématique, et leur montrer tout l'intérêt du projet. La responsable médiation et la chargée de communication travailleront donc de concert pour atteindre ces objectifs.

De plus, le Centre ne sera ouvert que durant la belle saison, à savoir d'avril à octobre¹¹². Ceci représente un autre challenge pour la communication. Il faudra donc se réinventer à chaque saison et proposer de nouvelles choses pour que les gens qui sont déjà venus reviennent, mais aussi pour séduire de nouveaux visiteurs potentiels.

Cependant, la conservation des lieux, un point essentiel pour l'Unesco, ne devra pas être mise en péril par un afflux de visiteurs¹¹³ trop important. Il faudra trouver un équilibre entre, d'une part, la valorisation des minières et d'autre part, la conservation d'un patrimoine reconnu, vieux de 6000ans. Le site doit pouvoir s'épanouir, tout en préservant ces minières si fragiles. La communication devra donc s'adapter, ne pas contribuer à attirer un public trop nombreux (ce qui pourrait être nuisible à la préservation) sans pour autant être trop timide (s'il y a trop peu de visiteurs, le site connaîtra des difficultés financières). Cet impératif de positionnement du « curseur » au juste niveau, en particulier pour l'année 2015¹¹⁴, constitue une caractéristique remarquable du Centre en termes de communication.

Ajoutons aussi que les minières de Petit Spiennes se trouvent à 6km environ du centre ville. Cela peut sembler assez peu mais si nous comparons cette distance aux autres sites, nous voyons que le Centre d'interprétation de Spiennes est le seul situé hors de la ville. Les 5 autres sites se situent *intra muros*, ou à la limite. Ils seront donc très faciles d'accès pour les piétons, ce qui ne sera pas le cas de Spiennes. Nous avons étudié ce problème durant mon stage. Il s'est avéré que les journées du patrimoine seraient une belle occasion d'inviter le public à se rendre à Spiennes dans le cadre d'une balade à vélo. Nous avons donc mis au point, avec la médiation et la responsable des événements du Pôle, une journée ludique autour des minières de Spiennes. D'autres actions de ce type seront organisées à l'avenir.

¹¹² Le site est assez difficile d'accès l'hiver. De plus, le Centre d'interprétation ne sera pas chauffé pour des raisons de conservation.

¹¹³ 20000 visiteurs maximum par an pour le Centre d'interprétation en surface, 5500 visiteurs par an maximum pour les minières en sous-sol.

¹¹⁴ En effet, il n'y aura pas d'année « test ». Le Centre ouvrira ses portes durant l'année phare de 2015, où le nombre de visiteurs atteindra probablement des records.

Nous voyons donc, par ces quelques exemples, que le projet du *Centre d'interprétation des minières néolithiques de Spiennes* représente un défi communicationnel important. Celui-ci va devoir se démarquer parmi l'abondance d'offres culturelles qui verront le jour en 2015. Il faudra construire sa notoriété au niveau local dans un premier temps. Ce travail communicationnel, auquel j'ai eu la chance de contribuer, est en cours de réalisation actuellement¹¹⁵. Il est important que le Centre s'ancre dans sa région et y soit reconnu. En jouant la carte de la reconnaissance Unesco¹¹⁶, et la richesse archéologique du site, on peut non seulement espérer une bonne notoriété au niveau national, mais aussi international.

¹¹⁵ Voir p 68

¹¹⁶ Nous avons vu que la stratégie adoptée joue sur la présence des trois sites Unesco à Mons. En effet, c'est une grande force pour la ville de compter trois reconnaissances, cela influera sur le tourisme.

Bibliographie

Sources livresques :

- BENAITEAU C., BENAITEAU M., BERTHON O. et LEMONNIER A., (2012), *Concevoir et réaliser une exposition*, Paris, Eyrolles
- CHAUMIER S. et JACOBI D., (2009), « Lutter contre l'oubli et partager la mémoire », in *Exposer des idées. Du musée au centre d'interprétation*, sous la direction de CHAUMIER S. et JACOBI D., Paris, Éditions Complicités
- DESVALLÉES A., (2007), « A propos de la définition du musée », in *Vers une redéfinition du musée ?*, sous la direction de DESVALLÉES A. et MAIRESSE F., L'Harmattan, Paris
- DESVALLÉES A., MAIRESSE F., (2011), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Colin
- DESVALLÉES A., MAIRESSE F., (2011), « L'organisation des musées : une évolution difficile », in *Les musées au prisme de la communication*, la Revue Hermès, Numéro coordonné par RASSE P. et GIRAULT Y. ; supervisé par VEAUTE M., Paris, CNRS Editions
- DROUGUET N., (2009), « Les centres d'interprétation en Wallonie », in *Exposer des idées. Du musée au centre d'interprétation*, Sous la direction de CHAUMIER S. et JACOBI D., Paris, Éditions Complicités
- EDSON G., (2007), « Définir le musée », in *Vers une redéfinition du musée?*, sous la direction de DESVALLÉES A., MAIRESSE F., Paris, L'Harmattan
- GIRAULT Y. et RASSE P., (2011), « Introduction : regard sur les arts, les sciences et les cultures en mouvement, à travers les débats qui agitent l'institution muséale », in *Les musées au prisme de la communication*, La Revue Hermès, Numéro coordonné par GIRAULT Y. et RASSE P.; supervisé par VEAUTE M., Paris, CNRS Editions
- GOB A. (2010), *Le musée, une institution dépassée ?*, Paris, Armand Colin
- GOUBAULT A, (2009), « Le marketing du patrimoine culturel », in *marketing de l'art et de la culture*, coordonné par BOURGEON-RENAULT D., Paris, Dunod
- JACOBI D. et MEUNIER A., (2009), « Les centres d'interprétation : qualités et limites de la reconnaissance sensible du patrimoine », in *Exposer des idées. Du musée au centre d'interprétation*, Sous la direction de CHAUMIER S. et JACOBI D., Paris, Éditions Complicités

- MAIRESSE F., (2010), *Le musée hybride*, Paris, La Documentation Française
- MAIRESSE F., (2007) « Musée/ Thésaurus », in *Vers une redéfinition du musée ?*, sous la direction de DESVALLÉES A. et MAIRESSE F., Paris, L'Harmattan
- MAROEVIC I., (2007), « Vers la nouvelle définition d'un musée », in *Vers une redéfinition du musée ?*, sous la direction de DESVALLÉES A. et MAIRESSE F., L'Harmattan, Paris
- POULOT D., (2011), « Le temps des musées et le temps du patrimoine », in *Les musées au prisme de la communication*, la Revue Hermès, Numéro coordonné par RASSE P. et GIRAULT Y. ; supervisé par VEAUTE M., Paris, CNRS Editions
- VEAUTE M., (2011), « Avant-propos-Eloge de la diversité », in *Les musées au prisme de la communication*, la revue Hermès, Numéro coordonné par RASSE P. et GIRAULT Y. ; supervisé par VEAUTE M., Paris, CNRS Editions

Sources en provenance du web :

- Charte de la Fondation Mons 2015, page consultée le 11/06/2013, PDF en ligne, http://www.mons2015.eu/public/uploaded/Charte_de_la_Fondation_Mons_2015lightcrrvchgm.pdf
- CHAUMIER S. et JACOBI D., (mis en ligne le 21 janvier 2011) *Nouveaux regards sur l'interprétation et les centres d'interprétation*, La Lettre de l'OCIM en ligne, page consultée le 16 juin 2013. <http://ocim.revues.org/348>
- CHOAY F., (2009), *Le patrimoine en questions*, éditions esprit, page consultée le 6 juin 2013, PDF en ligne, <http://www.cairn.info/revue-esprit-2009-11-page-194.htm>
- Commission Européenne, site web consulté en juin et juillet 2013, http://ec.europa.eu/index_fr.htm
- DGO4, *Qui sommes nous ?*, page consultée le 24/06/2013, PDF en ligne, http://dgo4.spw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/DGATLP/Dwnld/QSN_DGO4_2012.pdf,
- DROUGUET N., (mis en ligne le 15 octobre 2008), *François Mairesse et André Desvallees, Vers une redéfinition du musée ?*, CeROArt en ligne, page consultée le 10 juin 2013, <http://ceroart.revues.org/531>
- Extrait de procès-verbal de la séance du collège communale du 06/04/10, page consultée le 17 juin 2013, PDF en ligne, http://www.cgsp-admi-mons.be/site_delegates/entites/mons/pv/commun/conesy/2010/2010-04-23_conesy_oj1.pdf

- ICOM, La Communauté Muséale Mondiale, site web consulté en mai 2013, <http://icom.museum/L/2/>,
- Mons 2015, Capitale européenne de la culture, site web consulté en juin 2013 <http://www.mons2015.eu/fr/>
- Portail de la Wallonie, site web en juin 2013 consulté <http://www.wallonie.be/>
- SRPH, Le blog des minières néolithique de Spiennes, *La fouille archéologique est destructrice !*, page consultée le 19/06/2013, <http://minesdespiennes.org/section4.html>
- Unesco, Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science, et la Culture, site web consulté en juin 2013, <http://www.unesco.org/new/fr/>
- Ville de Mons, *minières de Spiennes*, page consultés le 28/06/2013, <http://www.mons.be/decouvrir/patrimoine/unesco/minieres-de-spiennes>,

Divers :

- CPJ- LELEUX L., police judiciaire fédérale, (2007), « Quelques questions à propos des marchés publics »
- OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES, (novembre 2012), *Etude approfondie des pratiques et consommation culturelles de la population en Fédération Wallonie-Bruxelles*, Bruxelles
- VILLE DE MONS (Sous la direction de Xavier Roland et Camille Brasseur) (2012), catalogue de l'exposition *Mons- six chantiers muséaux*, éditions CIVA

